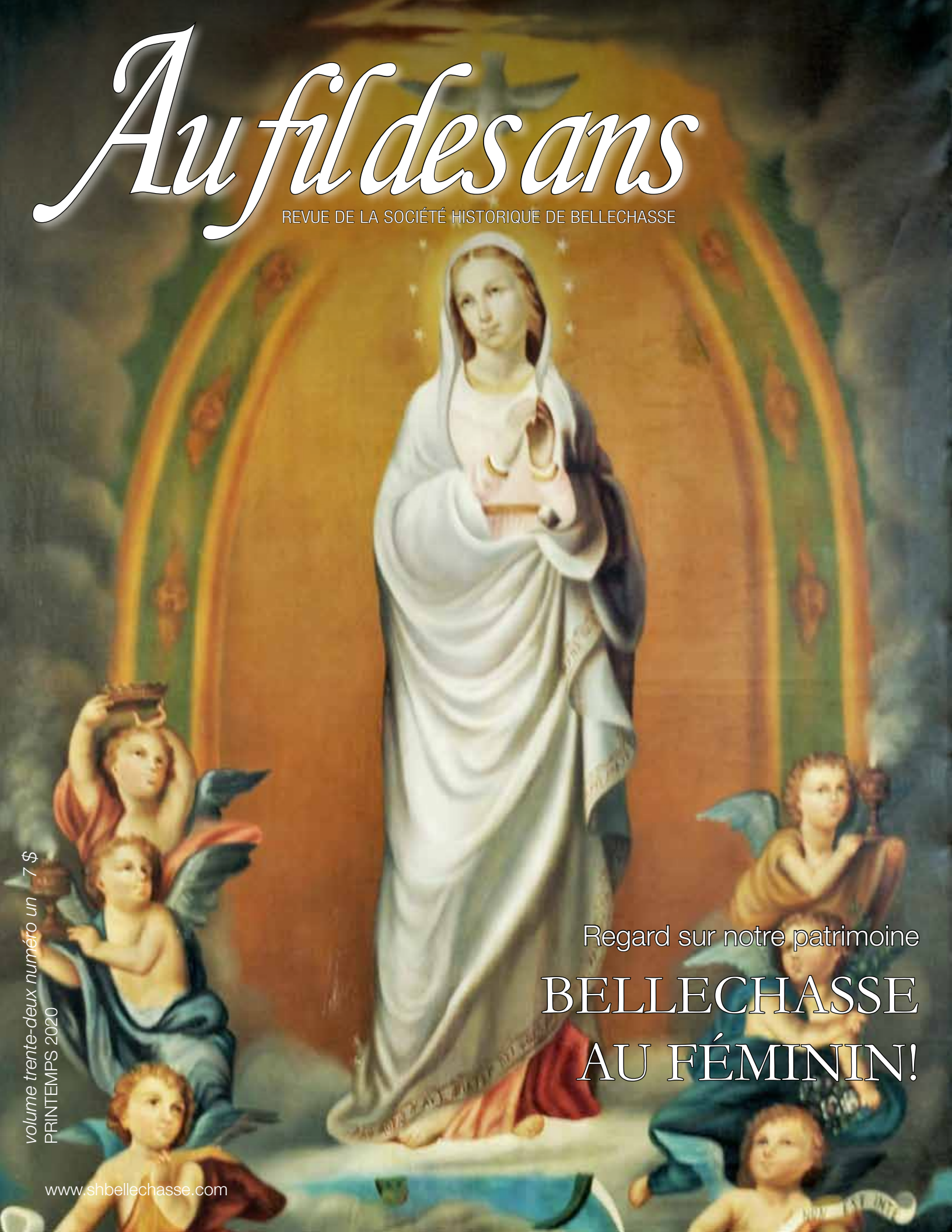


Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE



volume trente-deux numéro un 7 \$
PRINTEMPS 2020

Regard sur notre patrimoine
BELLECHASSE
AU FÉMININ!

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **Michel Tardif**

418.882.8160 micheltardif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **Pierre Prévost**

418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE **Lucie Fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

ADMINISTRATEUR **André Bouchard**

418.243.2396 abbene96@gmail.com

ADMINISTRATRICE **Sylvianne Breton**

418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **Louis Gosselin**

418.887.5299 louis.gosselin@globetrotter.net

ADMINISTRATEUR **Gilles Demers**

418.642.2274 3gillesdemers@gmail.com

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **Marie-Josée Deschênes**

(mjdeschenes@mjdarchitecte.com)

ÉQUIPE ÉDITORIALE **Ginette Bélanger, Lucie Fillion, Michel Tardif, Marie-Josée Deschênes, Pierre Prévost, René Minot**

RÉVISEUR **René Minot**

COMPOSITION **Laurent Généreux**, stagiaire en architecture, Marie-Josée Deschênes, architecte inc. (lgeneux@mjdarchitecte.com)

Illustration de couverture

CÉSARIE AUDET, « Assomption », peinte pour l'église de Saint-Gervais.

Photo de Pierre Prévost, 2008.

Illustrations de l'endos

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES, Photos de l'excursion de la SHB du 26 octobre 2019.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

COURRIEL **shb@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, printemps 2020**

ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Après avoir fait la part belle à l'ingéniosité au masculin, nous étions curieux de voir s'il y avait aussi des Bellechassoises d'exception. Équité oblige. Il est toutefois plus difficile de trouver de l'information sur les femmes qui ont accompli des exploits : les artistes, intellectuelles et entrepreneurs. Le sujet est difficile à documenter. Mais le défi a été relevé avec brio. Les œuvres des femmes sont généralement regroupées dans l'histoire de congrégations religieuses qui sont souvent instigatrices de grands exploits. Bellechasse ne fait pas exception. Autant dans les familles que dans ces grandes institutions, les femmes sont souvent des travailleuses de l'ombre, mais ô combien importantes! Encore une fois, Au fil des ans explore un pan de notre histoire peu connu qui recèle une richesse insoupçonnée. Ce n'est donc qu'un bref aperçu du courage et du talent des femmes d'ici depuis le 18e siècle jusqu'à aujourd'hui que vous découvrirez dans Bellechasse au féminin!

Marie-Josée Deschênes

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	6
Dossier Bellechasse au féminin!	7
1. La descendance de la Corrivaux	8
2. Vénérande Morin : une vie; une oeuvre	14
3. Les religieuses de Jésus-Marie originaires de Bellechasse	17
4. Césarie Audet dit Lapointe, artiste	20
5. Yvonne Couët : une passion	24
6. Femmes de tous les métiers et de tous les talents : les soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours	30
L'incroyable récit d'une famille de 25 enfants issue du terroir de Bellechasse	36
Le patrimoine religieux : un portrait régional	42
Chronique Les plans d'urbanisme	45
Chronique Le gîte Au Vieux presbytère de Saint-Léon-de-Standon se démarque	47

MOT DE LA RÉDACTRICE



À l'image, bien pâle, de la vie des femmes qui ont contribué à bâtir notre région, la réalisation de ce numéro d'*Au fil des ans* s'est faite dans l'adversité, ce qui explique qu'il vous arrive plus tard qu'habituellement.

Le thème inusité, ma disponibilité comme rédactrice en chef – cheffe d'une entreprise en pleine expansion –, et la COVID-19 ont ralenti notre travail. Nous avons quand même réussi à rassembler plusieurs textes composant un tableau assez diversifié de femmes qui font partie de l'histoire de Bellechasse. Alors, pourquoi ne pas débiter par une femme légendaire ? Pierre Prévost raconte l'histoire méconnue de la famille de La Corrivaux de Saint-Vallier. Suit la vie aventureuse de sœur Vénérande Morin, de Saint-Henri, relatée par Michel Tardif. Pendant que cette courageuse femme s'exile au Chili pour bâtir là-bas un pays, une Lyonnaise fonde les religieuses de Jésus-Marie qui s'établiront à Saint-Gervais et Saint-Michel et y recruteront plusieurs religieuses. Pierre Prévost a retracé ces femmes dont la liste est publiée sur le site Internet de la Société historique de Bellechasse. Il nous présente ensuite une artiste peintre, Césarie Audet, méconnue mais dont le talent est indéniable. L'une de ses œuvres, une Vierge Marie, modèle féminin par excellence, illustre la couverture. Suit le portrait d'une auteure, Yvonne Couët, de Saint-Henri, que Michel Tardif sort de l'ombre en inventoriant la quantité impressionnante des ouvrages qu'elle a rédigés. Mme Couët pose d'ailleurs fièrement sur la couverture de notre numéro d'été de 2018 portant sur « Les récoltes ». La chargée de projet pour les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Nathalie Gourde, explique avec quelle débrouillardise ces femmes persévérantes ont contribué à développer Saint-Damien à une époque où les besoins sociaux sont criants. *Au fil des ans* a d'ailleurs consacré en 2017 un numéro entier à cette congrégation incontournable de Bellechasse. Enfin, les femmes qui ont élevé leurs nombreux enfants tout en s'occupant des travaux domestiques et agricoles demeurent souvent dans l'ombre. Jean-Guy Ruel révèle leur courage et leur amour en relatant l'histoire de son ancêtre Clément Ruel.

La première chronique est rédigée par Nicolas Godbout qui décrit le défi auquel nous devons faire face pour préserver le patrimoine religieux de Bellechasse, sujet du numéro de l'été 2017. Au nom du comité de rédaction, je remercie très chaleureusement Nicolas Godbout de sa grande collaboration au montage graphique de la revue de 2017 à 2019 qui a permis de renouveler entièrement l'aspect graphique de la revue. Suit le texte de l'urbaniste Isabelle Laterreur, de Victoriaville, qui explique sa démarche pour renouveler les plans d'urbanisme de plusieurs municipalités du territoire. Enfin, Murielle Brochu et Jacques Gaudreault présentent le fruit de leur passion : le presbytère de Saint-Léon de Standon converti en gîte. Ces trois chroniques présentent des gens qui croient au patrimoine bâti et qui agissent, chacun à sa manière, pour le préserver. Enfin, je ne peux passer sous silence le travail de Ginette Bélanger, anthropologue, membre du Comité de rédaction depuis quelques années et qui a démissionné à la fin de 2019. Merci, Ginette, pour ton soutien, ta présence et tes entrevues vivantes et documentées!

Marie-Josée Deschênes

MOT DU PRÉSIDENT



Déjà quelques mois d'écoulés!

Eh bien, oui, nous sommes en 2020. Il me semble que c'était encore hier qu'on essayait de nous faire peur avec le « bug de l'an 2000 » et ça fait déjà 20 ans que c'est passé. J'ai bien dit passé et pourtant ça semble encore tellement présent à mon esprit. En fait le passé, le présent et l'avenir ne sont-ils pas intrinsèquement incrustés l'un dans l'autre, indissociables, tels des brins formant une corde de jute ou un fil de lin? Essayer d'extirper certains brins d'une corde ne pouvant qu'en affaiblir sa force globale, ne pensons-nous pas que d'oublier, voire renier certains faits de notre passé en ne les enseignant pas à nos descendants, soit la voie pour affaiblir notre futur?

Actuellement, nous vivons, potentiellement, le plus grand défi de notre histoire « moderne », la maladie à coronavirus 2019. Déjà des centaines de milliers de personnes en sont contaminées, des milliers en sont décédées. Ici en Bellechasse, certaines personnes sont atteintes et nous prions tous très fort pour que la santé revienne rapidement et que le confinement soit derrière nous. Toutefois, encore ici, nous voyons que l'oubli du passé peut coûter très cher à nos sociétés. Autant on nous faisait peur avec le « bug de l'an 2000 », autant on nous a laissé dans l'ignorance face à l'arrivée prochaine de la COVID-19. Ce mal « invisible » attaque sans prévenir, pourtant l'histoire nous a souvent fait des signes, nous a souvent avisés. Tout comme ce fut le cas en Bellechasse en 1918, lorsque la grippe espagnole décima plusieurs familles, la COVID-19, laissera des traces douloureuses. Que ce soit par le décès d'un proche, d'un ami, d'un voisin; que ce soit par la perte de l'emploi d'un fils, d'un frère, d'un cousin; que ce soit par la fermeture d'une boutique ou d'un commerce de notre village, de nombreux stigmates de son passage demeureront longtemps apparents. Toutefois, il faudra, contrairement au passage de la grippe espagnole, que la société se souvienne afin de mieux préparer et protéger les futures générations d'une prochaine et éventuelle attaque d'une armée invisible, mais meurtrière.

Bien que la grippe espagnole ait occasionné entre 500 et 1 000 décès en Bellechasse en octobre et novembre 1918, qui s'en souvient? Quel est le plan d'urgence qui a été préparé par nos ancêtres pour faire face à une telle menace? À Saint-Charles, entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} novembre 1918, c'est 32 personnes qui perdirent la vie lors du passage de la grippe espagnole. À Saint-Henri, 62 personnes furent emportées par cette grippe entre le 15 octobre 1918 et le 15 janvier 1919. À Saint-Damien, on écrivait le 5 octobre 1918 : « *Le nombre de victimes de la grippe espagnole augmente de jour en jour. Les classes sont fermées. On n'entre même plus les défunts dans l'église, par précaution contre la contagion. Plusieurs familles sont en deuil et on ne se visite même pas. Dans nombre de foyers, on compte plusieurs décès, voire même le père et la mère. Rares sont les demeures épargnées. Quels souvenirs!... Que de lendemains sans espoir!...* » En avons-nous conservé une leçon pour la crise de la COVID-19?

Nos ancêtres bellechassoïis ont œuvré fort pour défricher, coloniser, cultiver, développer notre magnifique région pour en faire un lieu agréable, sain et prospère pour eux et leurs descendants, dont nous sommes. Le plus magnifique outil qu'ils ont utilisé pour y arriver fut la fierté. La fierté de léguer plus qu'ils n'avaient reçu. Cette fierté que nous devons encore, quotidiennement, cultiver, faire germer et re-germer, dans le cœur et l'âme de nos jeunes et moins jeunes. Chaque ville et village de Bellechasse est unique et exceptionnel, complémentaire et essentiel à notre vitalité, à la mosaïque culturelle, historique et patrimoniale que nous représentons tous ensemble.

Nous sommes les branches et les feuilles d'un arbre beaucoup plus grand que nous. Nous nous appuyons sur un tronc et des racines formés d'ancêtres qui ont su tout donner pour construire, perpétuer, améliorer.

Encore aujourd'hui, la Société historique de Bellechasse perpétue ces souvenirs qui font ce que nous sommes, transmet ces valeurs qui sont dans notre ADN, réinvente le patrimoine au goût du jour, mais sans jamais oublier. D'énormes défis sont devant nous actuellement! Chacune et chacun d'entre nous avons un pas à faire pour assurer la réussite de notre devenir collectif, nous ne devons plus jamais oublier.

Chaque membre de la Société historique de Bellechasse est une mine d'or, de diamants. Chacun connaît ses goûts, ses forces. L'important est que chacune, chacun s'implique pour que notre Bellechasse se développe optimalement. S'impliquer peut prendre de multiples formes. Parler à un ami, donner un coup de téléphone à son conseiller municipal, faire un sourire, écrire ses mémoires, mettre en valeur sa résidence, mettre sur pied un comité local de réflexion sur l'avenir du cœur de notre village, sur l'avenir de notre mode de vie rural, penser à l'avenir de nos fermes, de nos producteurs forestiers, de nos acériculteurs. Voire à créer des situations gagnantes pour l'implantation de nouvelles entreprises, favoriser de nouvelles approches plus respectueuses de l'environnement, s'assurer du maintien de notre qualité de vie en transmettant nos valeurs et en intégrant nos nouveaux arrivants à notre communauté bellechassoise. Être Bellechassois, ce n'est pas uniquement avoir une adresse dans Bellechasse.

N'hésitez jamais à parler de Bellechasse, à montrer votre fierté, c'est ainsi que nous pourrions dynamiser notre région, renforcer nos liens, assurer notre croissance en la faisant aimer et connaître. C'est ainsi que nous conserverons et augmenterons nos services de proximité, que nous dynamiserons nos communautés. N'oublions jamais que c'est aujourd'hui que nous construisons l'histoire et le patrimoine de demain. Le Bellechasse de demain sera fait de nos actions d'aujourd'hui!

C'est notre devoir de nous assurer de faire connaître notre passé. Une société sans racine et sans histoire est une société sans avenir! Sachons porter fièrement l'expérience de nos ancêtres et offrons à nos enfants autre chose qu'un monde stérile et détruit par la COVID-19.

Michel Tardif

NOUVELLES DU MILIEU

N.D.L.R. : LA TENUE DE CES ACTIVITÉS EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE INFLUENCÉE PAR L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE ACTUELLE.

REPORTÉ À L'AUTOMNE — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE.

La Société historique de Bellechasse informe ses membres du report à l'automne 2020 de son assemblée générale annuelle. La société tiendra les membres au courant dès que nous saurons la date à laquelle nous pourrions tenir l'assemblée, laquelle devrait éventuellement se tenir dans l'église de Saint-Henri. Vous pouvez aussi nous suivre sur facebook et sur notre page web.

<https://www.shbellechasse.com/index.html>

LE 14 MAI 2020 — ACTION PATRIMOINE : CAPTURE TON PATRIMOINE, CONCOURS NATIONAL DE PHOTOGRAPHIE 2020.

Suite à la fermeture des écoles en raison de la COVID-19, le dépôt des photos a été reporté jusqu'au 14 mai 2020.

<https://actionpatrimoine.ca/activites/concours-de-photographie-2020/>

LES 6 ET 7 JUILLET 2020 — REGARD SUR LE PATRIMOINE AU DOMAINE DE LA POINTE SAINT-VALLIER.

Deux journées qui ont pour but de nous faire réfléchir sur le patrimoine en invitant des personnalités à nous présenter leur champ de compétence. Votre rédactrice en chef y donne une conférence sur sa pratique architecturale spécialisée en patrimoine bâti.

<https://www.pointedesaintvallier.com/copie-de-colloque-patrimoine>

DU 19 AU 21 JUILLET 2020 — FIN DE SEMAINE ARTISTIQUE AU DOMAINE DE LA POINTE SAINT-VALLIER.

Vous êtes invités à venir rencontrer les 15 artistes qui s'exécuteront sur le site de la Pointe Saint-Vallier pendant les 3 jours.

<https://www.pointedesaintvallier.com/copie-de-patrimoine>

DATE À CONFIRMER — EXCURSION D'AUTOMNE DE LA SHB.

Nouveau voyage de découverte historique. Notre vice-président, Pierre Prévost, nous réserve une autre belle suggestion d'excursion à saveur historique prévue au mois d'octobre dans les hauts de Portneuf.

<https://www.shbellechasse.com/index.html>

LES 12 ET 13 SEPTEMBRE 2020 — LES JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX.

L'événement annuel des Journées du patrimoine religieux vise à ouvrir les portes des édifices patrimoniaux à caractère religieux, de différentes traditions et de différentes périodes de construction, et à les faire connaître en favorisant la médiation culturelle. Il peut s'agir de visites guidées, de conférences, d'expositions et d'activités éducatives, familiales ou d'interprétation.

<https://www.journeesdupatrimoinereligieux.ca/>

LE 15 OCTOBRE 2020 — COLLOQUE ANNUEL D'ACTION PATRIMOINE : PATRIMOINE BÂTI, DU CŒUR À L'ACTION.

Chaque année, Action patrimoine propose aux professionnels et acteurs du milieu de se retrouver pour réfléchir et échanger sur la préservation du patrimoine bâti. En 2020, le colloque annuel aura lieu à Québec, le jeudi 15 octobre sur l'importance de la sensibilisation dans la protection du patrimoine.

<https://actionpatrimoine.ca/activites/colloque-2020/>

LE 28 OCTOBRE 2020 — JOURNÉE DES ARCHIVES DE LA CORPORATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC.

La sixième Journée des archives aura lieu le 28 octobre 2020 au Monastère des Augustines à Québec sous le thème de l'évaluation.

<https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/evenements/journee-des-archives>

DOSSIER



Réunion de la Fédération du Cercle de Fermières à Buckland, le 16 juin 1927. Fonds Yvonne Nadeau Jolin.

BELLECHASSE AU FÉMININ!

LA DESCENDANCE DE LA CORRIVAUX PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

À l'automne 1769, le curé Thomas Blondeau célébrait les mariages simultanés de deux sœurs : Françoise et Angélique Bouchard. Ces jeunes femmes, âgées de 17 et 15 ans, allaient contribuer à la descendance de Marie-Josephte Corrivaux, reconnue coupable du meurtre de son second mari quelques années auparavant, condamnée à l'échafaud et dont le cadavre a été exposé au grand public pendant plus d'un mois.

L'histoire familiale

Nicolas Bouchard (1684-1746), natif de la seigneurie Bellechasse/Berthier, avait épousé Anne Veau dit Sylvain (1694-1757) le 1^{er} juillet 1709, à Château-Richer. Ce dénommé Bouchard est probablement en lien avec l'habitation de la pointe Saint-Vallier citée par Xavier-Roch Tariou de La Naudière dans une lettre, datée du 3 juillet 1810, adressée à son frère Gaspard. Le fils d'une des seigneuses Tariou venait alors de terminer l'agrandissement de la maison familiale : « [...] ayant encore la maison voisine chez Bouchard qui est une maison superbe, la plus propre de la campagne, où j'ai logé tout le temps que j'ai bâti [...] ». ¹

Le couple Bouchard-Veau a eu au moins quatre enfants dont un s'appelait Charles, l'un des derniers des garçons, né le 23 avril 1726.

¹ Un dénommé Nicolas Bouchard avait acheté, de Prisque Bélanger, une terre de 55 arpents en superficie, joignant le domaine, acte passé devant le notaire Pierre Rousselot le 24 juin 1745. On connaît au moins un autre Nicolas Bouchard qui habitait l'endroit lorsque les Tariou ont entrepris des travaux majeurs. La maison (Bouchard) dont il s'agit, fortement remaniée, existe toujours et est propriété de la famille Roy depuis plusieurs générations.

Le 17 novembre 1749, Charles prenait pour épouse, à Saint-Vallier, paroisse Saints-Philippe-et-Jacques, Marie-Josephte Corrivaux, baptisée à Saint-Vallier le 14 mai 1733. La mariée est assez jeune, 16 ans, un état qui n'est pas rare à cette époque. De ce mariage sont issus trois enfants survivants : Françoise, née le 10 mars 1752; Angélique, née le 6 février 1754; puis Charles, né le 16 août 1757. Depuis novembre 1757 ou un peu après, cette famille aurait vécu sur une terre d'un arpent et demi de front par quarante de profondeur, détachée de celle de Joseph Corrivaux, à la « coste Saint-Jean-Baptiste » (le chemin d'Azur d'aujourd'hui), dans la seigneurie Saint-Vallier ².

Puis les Britanniques sont débarqués sur la côte du Sud, semant la terreur et le désarroi dans la colonie. Apeurés, plusieurs habitants se sont réfugiés dans les bois, loin des troupes armées occupées au siège de Québec. Puis la famine et les maladies ont sévi. Le 25 avril 1760, la fièvre a emporté Charles, père de famille qui venait tout juste d'avoir 34 ans. Sous l'occupation anglaise, l'inhumation s'est faite le dimanche 27 avril 1760, près de l'église de Saint-Vallier, celle construite au début des années 1720 et qui allait survivre près de deux siècles.

Malgré cette perte accablante, la jeune Marie-Josephte devait subvenir aux besoins de ses enfants âgés respectivement de huit ans, six ans et un peu plus de deux ans. Elle pouvait

² Donation d'une terre sise au village Saint-Jean par Joseph Corrivaux et Marie-Françoise Bolduc, mari et femme; à Charles Bouchard et Marie-Josèphe Corrivaux, leur gendre et fille. Greffe du notaire Fortier, 15 novembre 1757. BAnQQ CR301P4328.

tout de même compter sur le soutien de ses parents voisins, Joseph et Marie-Françoise, mais ceux-ci amorçaient leur déclin, âgés dans le début de la cinquantaine. Un certain Louis Dodier, aussi natif de Saint-Vallier, issu du mariage de Pierre Dodier et de feu Thérèse Lebrun, montrait de l'intérêt pour la jeune veuve. Il n'a fallu que quelques mois pour que les deux s'unissent, soit le 20 juillet 1761, alors que le marié était de quatre ans le cadet de son épouse, ce qui sort un peu du commun de l'époque. Bien des indices portent à croire que, loin d'être passionnel, c'était un mariage précipité par la condition d'une mère de famille qui bénéficiait tout de même d'une maison et d'un bon lopin de terre.

Cependant, pour Marie-Josephte, cette histoire est probablement moins idyllique que les années passées avec son défunt Charles. Selon les témoignages de l'époque, ceux évoqués au procès qui approchait, Dodier et Joseph Corrivaux, voisins, n'entretenaient pas de liens très amicaux. Corrivaux ne devait pas du tout apprécier le caractère antipathique de son nouveau gendre et les deux, suite à quelques accrocs, devaient probablement se détester mutuellement. Une ordonnance du 21 avril 1762 exigeait que Dodier verse 12 livres d'amende applicable à l'Hôpital général et lui interdisait de maltraiter ou d'injurier Joseph Corrivaux³.

L'affaire Dodier

Puis le malheur frappa encore Marie-Joseph, du moins selon les apparences. Au petit matin du jeudi 27 janvier, Louis Dodier est retrouvé mort dans son écurie, piétiné, semble-t-il, par ses chevaux. Ce sont les domestiques Isabelle Veau dit Sylvain, proche parente du regretté Charles Bouchard, et Zacharie Montigny qui ont fait la macabre découverte. Les voisins ont été alertés et l'un d'eux, aussi nommé Joseph Corrivaux, est parti avertir son père qui est capitaine de milice.

³ Ordonnance du Conseil du 21 avril 1762. BAnQ Q TL9P4272.

Jacques Corriveau a constaté que le trépassé baignait dans son sang et a décidé, de connivence avec le curé Thomas Blondeau, de fermer ce dossier embarrassant. Le prêtre, qui n'était pas un as de l'écriture, a rédigé un rapport que les témoins ont approuvé et que seuls le capitaine Corriveau et le dénommé Paul Gourgues ont pu signer. Le document a été porté au major James Abercombie, responsable des effectifs du 78^e régiment, qui était cantonné à Berthier-en-Bas. Convaincu qu'il s'agissait d'un malheureux accident, l'officier écossais n'a pas donné suite à l'affaire et autorisa la sépulture. Tout s'est fait de manière précipitée et n'aurait pas eu de répercussions majeures si la famille du défunt n'avait eu quelques soupçons.

Quelques heures après le drame, les ordres du major ont été pris à la lettre et on demanda au citoyen Jacques Le Clerc de fabriquer rapidement un cercueil, car l'inhumation est prévue avant la tombée de la nuit. Au moment où les voisins s'apprêtaient à enchâsser le corps dans le cercueil, le citoyen Urbain Cadrin a fait la remarque qu'il n'est pas chrétien d'enterrer la dépouille de Louis Dodier dans cet état. Cadrin a suggéré de lui nettoyer le visage ensanglanté et maculé de fumier puis de le changer de chemise.

Averti du décès de son frère, Joseph Dodier a rejoint les lieux du drame au moment où la troupe s'apprêtait à transporter vers sa destination finale le corps dont la tête est enveloppée d'un linge. Outré d'une telle précipitation, Joseph Dodier n'a pu qu'assister avec impuissance aux obsèques de son frère qu'on inhumait, faut-il préciser, dans le sol partiellement gelé du cimetière paroissial.

Le lundi 31 janvier 1763, on procédait, devant le notaire, à l'inventaire exhaustif des biens de la veuve Dodier en vue d'établir la succession étant donné que les biens de feu Louis Dodier revenaient légalement à ses frères et sœurs en quatre parts égales. Leur contrat de mariage indiquait que Marie-Josephte et Louis seraient « *uns et communs en tous bien meubles et conquets immeubles qu'ils auront et feront ensemble pendant et constant leur futur mariage suivant et au désir de la coutume de Paris régie et suivie en ce Pays.* »

À partir du 2 février, les biens du couple Corrivaux-Dodier étaient liquidés par encan, à Berthier. Marie-Josephte Corrivaux a racheté, au montant de 283 livres, la maison de pièce sur pièce de 20 pieds de long par 24 pieds de large; aussi la grange-étable de 50 pieds de long par 25 pieds de large, payée 130 livres, close en planche et couverte de paille. Les deux bâtisses se trouvaient sur une terre d'un arpent et demi de front par quarante de profond, dont vingt arpents sont labourés, et devaient être déplacées au plus tard en mai. La veuve Dodier conservait aussi quelques articles domestiques : une lampe, des chaises, deux nappes, de la vaisselle, des pots, une cuve, un tonneau, un coffre, une cassette, des souliers, des gerbes de blé, de la farine, une braie et une des trois haches vendues...

Après quelques jours, probablement sous l'insistance des proches de feu Louis Dodier, les autorités ont décidé d'ouvrir une enquête afin d'éclaircir les circonstances du décès de Dodier. Le cadavre exhumé, on s'est vite rendu à l'évidence que les blessures mortelles n'ont pas été causées par les chevaux mais par un objet tranchant et qu'il s'agissait donc d'un meurtre. Les soupçons planaient sur Joseph Corrivaux et sa fille qu'on a mis aux arrêts et détenus à Québec en vue de leur procès.

Du 29 mars au 9 avril se déroulait, au monastère des Ursulines, le procès inculpant Joseph Corrivaux pour le meurtre de Louis Dodier. L'accusé, qui devait tenter de sauver sa fille, est déclaré coupable et condamné à la pendaison. Les complices, Marie-Josephte Corrivaux et la servante Isabelle Sylvain, s'en tiraient avec une sentence de coups de fouet et de marquage au fer rouge. À sa dernière confession, le condamné confiait à l'aumônier qu'il n'était pas le véritable meurtrier. Informé de cette nouvelle, le gouverneur Murray ordonnait un second procès qui incriminait Marie-Josephte et la condamnait à être pendue et exhibée au public. On ne badine pas avec la justice en temps de guerre. Le lundi 18 avril 1763, la frêle Marie-Josephte est amenée aux buttes à Neveu pour y être pendue...

La suite post mortem

Qu'en était-il des enfants? Le bon vieux Joseph est devenu tuteur de Françoise, Angélique et Charles Bouchard, enfants de la veuve Dodier, qui étaient alors âgés de onze, neuf et cinq ans. Ces enfants ont déménagé au domicile de leurs grands-parents maternels, jusqu'à ce qu'ils soient en âge et condition de partir.

Ayant le souci du bien-être de ses petits-enfants, Joseph Corrivaux donnait, le 4 octobre 1769, sa terre d'un arpent et demi de front et les bâtiments attenants qui s'y trouvaient à Françoise Bouchard, l'aînée, et à Paul Gourgues, son futur mari. Un mariage double suivait à peine quelques jours plus tard, soit le lundi 16 octobre. À l'église, Françoise et Paul étaient désormais unis devant Dieu, en simultané avec Angélique, petite sœur qui n'a pas encore seize ans d'âge, destinée à Jean-Baptiste Quemeleur dit Laflamme.

*mariage de jan baptiste quemeleur et dangelique
corrivaux*

*lan mil sept cent soisente neuf le saise doctobre
apres la publication des trois banc de mariage,
fait au prône des grand meses paroissiales par trois
dymanches consecutif entre jeanbatiste quemesleur
fils de josphe quemeleur et dangelique la chance les
perre et mère, et angelicque bouchard fille de feux
charles bouchard et de defunte marie joseph corrivaux
ses perre et mère de cete paroisse, et ne seten vu
aucun enpechement au dit mariage nous sousigner
ptres curés à Stvallier : avons reçu leur mutuelle
consentement et leurs ons dones la béné
diction nuptiâle celongt la forme prescrite par notre
mère Stes eglise catholique apostolique et romaine,
enperes[rature : en présence] de leurs parant et amis
dont les un ont signer les autres ont declare ne
scavoer signer de ce enquis :*

*joseph crivaux, paul gourgues, gabory, Blondeau ptre,
joseph vox*

mariage de paul gouge et francoise bouchard

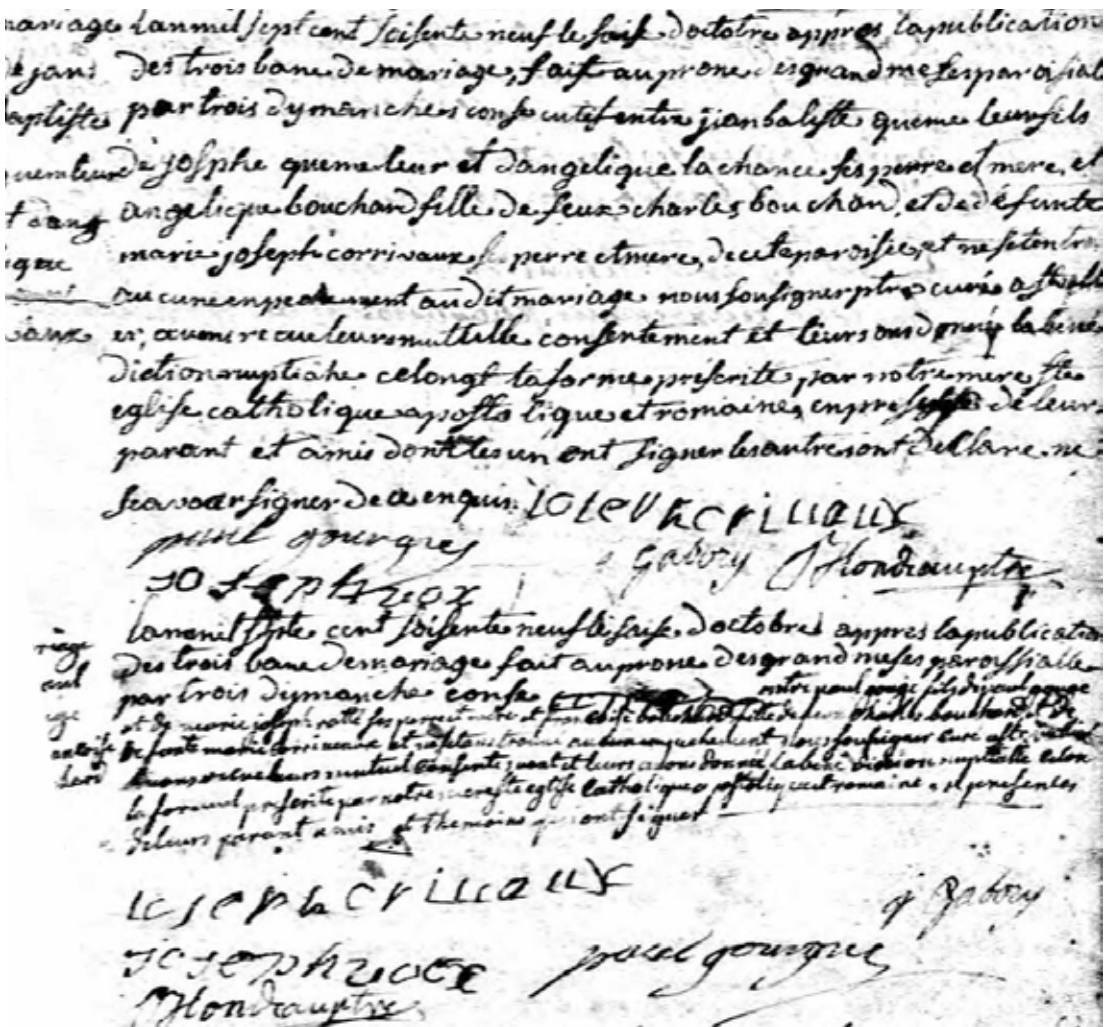
lan mil sept cent soisente neuf le saise doctobre
appres la publication des trois banc de mariage fait
au prone des grand meses paroissialles par trois
dymanche conse[ratures] entre paul gouge fils de
paul gouge et de mariejoseph ratté ses parents [...] et francoise bouchard fille de feux charles bouchard
et de defunte marie corrivaux et nestan trouvé aucun
empchement nous sousigner curé ptre estant temoin
[...] leurs mutuel consentement et leurs a dons donné
la benédiction nuptiale celon
la formul prescrite par notre mere ste eglise catholique
apostolique et romaine en présences
de leurs parant amis et themoins qui ont signes.

joseph crivaux, j gabory, joseph vox, paul gourgues,
Blondeau ptre

Le document tiré des registres paroissiaux nous éclaire passablement sur quelques témoins de cette cérémonie. À première vue et lecture, il faut admettre que le curé Thomas Blondeau ne maîtrisait certainement pas l'écriture de la langue française. De façon maladroite, il écrivait sans majuscules ni ponctuation, et les signes diacritiques, ou accents, sont presque inexistants. Paradoxalement, la signature de Paul Gourgues, père, frappe par son élégance, surtout si on la compare à ses homologues qui soutiennent savoir signer, tels Joseph Corrivaux et Joseph Vox (Veau dit Sylvain) qui ont bien de la peine avec la plume.

À cette époque, les habitants de la seigneurie Saint-Vallier, associée à la paroisse Saint-

- Un extrait des registres de Saint-Vallier, paroisse Saint-Philippe-et-Saint-Jacques, pour les années 1756 à 1770, page 67.



Philippe-et-Saint-Jacques, se connaissaient et se côtoyaient. Les familles pionnières que sont les Coriveau, Le Roy, Gabory, Hélie dit Breton, Tangué, Remillard et autres parsemaient le territoire qui s'étendait au-delà des deux premières concessions. À la suite de mariages et remariages, les Corriveau étaient étroitement liés aux familles Vaux dit Sylvain, Gaboury, Rémillard, tandis que Joseph Corrivaux, père de Marie-Joseph, avait des demi-frères et demi-sœurs aux patronymes Lefebvre et Blais.

La descendance Corrivaux/Bouchard

Paul Gourgues (c. 1714-1782), fils de François Gourgues et Suzanne Lacoste, était originaire de Saint-Pierre-du-Mont, en Gascogne. On le retrouvait à l'île d'Orléans dans les années 1740, sans doute comme engagé à la ferme de feu Ignace Ratté et Hélène Bouchard. Épris de la jeune Marie-Joseph Ratté, 14 ans, il l'épousait à l'église de Saint-Pierre de l'île le 19 octobre 1744. Quatre enfants ont été baptisés par la suite,

le second étant Paul, né en 1750. Paul (père) et Marie-Joseph auraient quitté la maison des Ratté entre 1756 et 1760 puisqu'un autre enfant a été baptisé le 30 octobre 1760, cette fois à Saint-Michel. Ils étaient établis à Saint-Vallier et le père de famille pratiquait le métier de cordonnier. Paul Gourgues (1750-1831), le fils, lorsqu'il a été marié avec Françoise Bouchard, est parti vivre au domicile familial de sa dulcinée, les aïeux Joseph Corrivaux et Françoise Bolduc partageant la maison jusqu'à leur décès. Ainsi, la lignée de la légendaire Marie-Joseph Corrivaux ne s'éteignait pas.

Du couple Paul Gourgues et Françoise Bouchard sont nés : Marie-Françoise, mariée à Maurice McNeil le 4 août 1806; Paul, marié à Cécile Corriveau le 12 septembre 1803; Joseph, marié à Marie-Anne Quéret dit Latulippe, veuve de Charles Furois, le 30 avril 1805; Charles, marié à Marie McNeil, sœur de Maurice, le 4 octobre 1802; Suzanne, mariée à Louis Blais le 3 avril 1815; et Josephpte, mariée à Jacques Roy le 18 novembre 1805. D'autres

- *Maison Corriveau-Gourgues-Ruel, qui est située près de l'échangeur de l'autoroute 20 à Saint-Vallier. Fonds Gaston Cadrin.*



enfants ont vu le jour, mais n'ont pas eu de descendance, restés célibataires ou morts en bas âge.

Du couple Jean-Baptiste Quemeneur (Quemeneur dit Laflamme) et Angélique Bouchard sont nés : Jean-Baptiste, marié à Marie Bolduc le 16 octobre 1797 ; Marie-Joseph, mariée à Joseph Rouleau le 7 septembre 1807 ; Prisque, mariée à Marie-Catherine Fournier le 11 janvier 1803 ; Charles, marié à Angélique Drouin le 10 novembre 1818 ; Joseph, marié à Angélique Baillargeon le 18 février 1828 ; et Antoine, marié à Marie Lainé le 16 octobre 1821. Comme dans le cas de Françoise et Paul Gourgues, d'autres enfants ont vu le jour mais n'ont pas eu de descendance.

Le benjamin des enfants de Marie-Joseph Corrivaux, Charles Bouchard, s'est marié avec Marie-Angélique Chrétien (1754-1810) à Saint-Vallier, le 25 novembre 1776. Ils ont eu des enfants dont Louis (1782-1827), marié à Catherine Chamberland, puis Marie-Ange, Marguerite, Judith, Joseph et probablement d'autres.

À la génération suivante, dans le premier quart du 19^e siècle, d'autres patronymes s'ajoutent à ceux légués par Charles Bouchard (fils) lorsque les petites-filles de Paul Gourgues et celles de Jean-Baptiste Quemeneur prennent mari : Guillemette, Lacroix, Catellier, Gautron dit Larochelle, Boutin, Provost, Roberge, Pichet, Élie dit Breton, Gagné dit Bellavance, Labrie dit Migneault et Guérette. Il faut ajouter le cas de Pierre Gourgues, à la descendance considérable, qui, baptisé à Saint-Michel le 3 août 1819, a vu son nom métamorphosé en « Gourde » lors de son mariage célébré à Saint-

Isidore le 17 février 1847. Et c'est après cette période que la plupart des gens qui s'intéressent moins à leurs racines pourraient reconnaître un ancêtre dans la liste. Le 21^e siècle voit arriver la cinquième génération issue des petits-enfants de Marie-Joseph Corrivaux, ce qui donne un arbre généalogique avec une large panoplie de patronymes possibles. Les descendants de la Corrivaux ne sont pas en voie d'extinction ⁴.



4 Un collègue de travail de l'auteur, Philippe Gourgues, aussi charpentier, est un descendant direct de la Corrivaux. Sa mère, Céline Gourgues (8^e génération de cette suite), est fille de Charles Gourgues (7^e) marié à Françoise Breton, qui est fils de Fortunat Gourgues (6^e) marié à Fridoline Paré, lequel est fils de Napoléon Gourgues (5^e) marié à Amaryllis Harpe, qui est fils de Paul Gourgues (4^e) marié à Archange Bélanger, aussi le fils de Paul Gourgues (3^e) marié à Cécile Corriveau, qui est le fils de Paul Gourgues (2^e) qui a marié Françoise Bouchard, la fille de Marie-Joseph Corrivaux, génération qui suit celle de Paul Gourgues (1^{er}) arrivé de France. Le père de Philippe, Steven Gourgues (9^e génération de cette suite), est fils de Claude Gourgues (8^e) marié à Doris Roy, qui est le fils de Damase Gourgues (7^e) marié à Yvonne Laflamme, qui est le fils de Damase Gourgues (6^e) marié à Fidélia Thivierge, qui est le fils d'Hippolyte Gourgues (5^e) marié à Délina Ménard, lequel est fils de Paul Gourgues (4^e), ancêtre commun, marié à Archange Bélanger, et aussi le fils de Paul Gourgues (3^e) marié à Cécile Corriveau, qui est le fils de Paul Gourgues (2^e) qui a marié Françoise Bouchard, la fille de Marie-Joseph Corrivaux, et est le fils de l'immigrant gascon. Philippe a approximativement l'équivalent de $1/128e + 1/256e$ de l'héritage génétique de Marie-Joseph Corrivaux, soit un peu plus d'un pour cent.

VÉNÉRANCE MORIN : UNE VIE; UNE OEUVRE

MICHEL TARDIF



Michel Tardif est président de la Société historique de Bellechasse (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

De l'union (27 juillet 1824, Saint-Henri) de Jacques Morin, cultivateur et de Marie-Françoise Rouleau, résidants de Saint-Henri de Lauzon, naquit le 29 décembre 1832, baptisée le 30, une enfant prénommée Vénéralice.

Cinq enfants Marie (n. 16 juin 1825), Henriette (n. 1826), Jacques (n. 10 mars 1827), Vénéralice et Mathilde (n. 1834), formèrent la fratrie. Leur résidence, aujourd'hui disparue, se trouvait environ dix mètres au nord de la maison située au 1636, chemin des Iles, soit environ à 100 mètres au nord de la Maison Couët.

Le 11 mai 1850, accompagnée de son père, elle quitta Saint-Henri et entra dans la nouvelle Congrégation des sœurs de la Providence, à Montréal, désireuse de se consacrer au soin des plus démunis. Le 21 novembre suivant, elle revêtit le saint habit et prenait le nom de sœur

Bernard. La congrégation de Mère Gamelin avait alors sept ans d'existence et comptait une soixantaine de religieuses.

Le 22 août 1852, novice, sœur Bernard Morin fut envoyée à Sorel, elle y fit sa profession religieuse dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Sorel. Le 18 octobre de la même année, elle et quatre autres religieuses étaient désignées pour aller fonder un établissement de la Providence en Oregon, à la demande de l'évêque de Nesqually, Monseigneur Augustin Magloire Blanchet.

La délégation de religieuses canadiennes était alors formée par Mère Victoire Larocque, supérieure, sœur Amable Dorion, sœur Marie-du-Sacré-Cœur Bérard, sœur Denise-Benjamin Worwoth et sœur Bernard Morin; les religieuses étaient accompagnées par l'abbé Gédéon Huberdault à titre d'aumônier,

- *Les parents de Mère Bernard, née Vénéralice Morin, Jacques Morin et Marie-Françoise Rouleau, résidants de St-Henri de Lauzon. Fonds Michel Tardif.*



de l'abbé François Rock et de mademoiselle Éloïse Trudeau, qui entrera plus tard dans la Congrégation.

C'est le 1^{er} décembre 1852, à l'âge de 20 ans que soeur Bernard arriva en Oregon. C'était la ruée vers l'or et le moment n'était pas propice pour parler de religion.

En arrivant à leur destination, ils ont rencontré beaucoup de difficultés pour assurer leur subsistance et, après une période de grande pénurie, ils ont décidé de quitter la région et de retourner à Montréal. Pour ce faire, ils se sont rendus à San Francisco, en Californie, et la seule alternative qui s'est présentée était de faire le voyage par le Cap Horn dans un petit voilier chilien appelé « Elena », le 27 mars 1853.

Après une traversée difficile entre les tempêtes et les menaces du capitaine du bateau, ils sont arrivés au port de Valparaiso au Chili le 17 juin 1853, sur une terre étrangère. Les autorités de l'Église et le gouvernement local s'exclament : « *Voici les Sœurs de la Charité que le Seigneur nous envoie!* ». Devant quêter leur hospitalité, sans connaître les coutumes ni la langue de cette terre étrangère, les Sœurs décident néanmoins d'y demeurer. Elles ouvrent un orphelinat à Santiago; c'est la première des nombreuses Maisons de la Providence au Chili. Ce qui devait être une courte pause après une mission ratée est devenu une fructueuse présence évangélisatrice qui, au fil des ans, a apporté lumière et vie à des milliers de démunis. Ces missionnaires sont arrivées à un moment crucial où on avait désespérément besoin qu'une institution prenne en charge les enfants abandonnés qui mouraient par manque de soins de base.

Les temps étaient difficiles, les orphelins requérant des soins étaient nombreux. Ce fut le commencement de l'œuvre de la Providence au Chili. Quelques sœurs revinrent au Canada. D'autres arrivèrent à la nouvelle mission. Mère Bernard, la fondatrice, ne revit jamais, ni ses parents, ni sa chère patrie.

Le dévouement généreux des religieuses a permis à l'œuvre de la Providence, qui est encore active aujourd'hui, de prendre racine



au Chili pour porter, *avec humilité, simplicité et charité*, la Bonne Nouvelle à d'innombrables filles et garçons, personnes âgées et de diverses conditions. Toutes ces personnes ont trouvé chez les Sœurs de la Providence accueil et réconfort, ce qui aujourd'hui se manifeste dans des résidences pour personnes âgées, des écoles, des garderies, ainsi que dans le ministère de pastorale paroissiale.

Mère Bernard établit de nombreux orphelinats, hôpitaux et écoles dans tout le pays. On la disait « modèle de force et sublime en charité ». Le 17 mars 1880, elle fut nommée supérieure générale, établissant ainsi une

- *Mère Bernard. Fonds Michel Tardif.*

communauté chilienne indépendante sous le nom de « Sœurs de la Providence du Chili » par décret du Saint-Siège.

Mère Bernard mérite une mention spéciale, ayant été une figure forte grâce à laquelle s'est cimentée la Congrégation au Chili. Tout au long de sa longue et fructueuse vie, elle s'est démarquée par sa fidélité au charisme et à la Mission de la Congrégation, comme un de ses biographes nous le rappelle :

« Dans l'histoire de l'église du Chili, elle a une signification symbolique comme missionnaire qui a livré une évangélisation inculturée, en assumant ce qui était propre à l'église locale. En outre, le souci et la formation des nourrices qui donnaient le sein aux nourrissons orphelins a constitué une contribution majeure à la pastorale sociale du 19^e siècle et une contribution des femmes à l'Église et de la société. Bonne, intelligente, visionnaire, elle a réussi à développer la Congrégation avec un leadership nourri de ses trois amours : Dieu, l'Église et les pauvres. »¹

Il arrive souvent qu'il soit nécessaire de prendre du recul pour apprécier le sens profond des événements du moment et l'impact que ceux-ci acquièrent avec le temps. Comme Vénéralce, devenue Mère Bernard, a dit plus tard dans sa vie « les œuvres de Dieu se forment peu à peu ». C'est donc peu à peu que se sont forgés les 96 ans d'histoire de cette grande femme.

Son amour et son dévouement pour le peuple Chilien lui a mérité la Médaille du Mérite, soit la plus haute décoration que le Chili puisse remettre à un étranger pour l'excellence des services rendus, médaille qu'elle a reçue à 93 ans, quatre ans avant sa mort, des mains du président de la République de l'époque. Et la même histoire a fait qu'aux funérailles de cette femme, on s'est rappelé d'elle comme « d'une visite que Dieu avait fait à l'Église et au peuple du Chili ». Mère Bernard s'éteignit le 5 octobre 1929 à l'âge de 96 ans et 9 mois.

Mère Bernard est décédée à 96 ans le

¹ Aliaga Fernando, *Entrevue pour le Centre de spiritualité*, 2014.

4 octobre 1929, après 77 ans de labeur infatigable, on l'identifie comme la « charité incarnée ». Le 1^{er} juillet 1970, les Sœurs de la Providence du Chili et les Sœurs de la Providence de Montréal se sont réunies. La Congrégation chilienne donne à la nouvelle province le nom de Sœur Bernarda. Son œuvre demeure aujourd'hui bien vivante au Chili et en Argentine, notamment dans les domaines de l'éducation, de la pastorale, de l'assistance aux personnes âgées et aux pauvres.

En son honneur, la ville de Santiago, nomma les rues ceinturant la maison Mère; Montréal, Québec, Canada et Mère Bernarda. Depuis 1850, c'est maintenant sept jeunes filles de Saint-Henri qui ont suivi les traces de Vénéralce Morin et entrèrent chez les Sœurs de la Providence. Lors du 7^e Gala Bellechasse, tenu le 14 septembre 2013, mère Bernard a reçu, à titre posthume, la médaille de Grande Bellechassoise, pour son altruisme. C'est le consul honoraire du Chili, Miguel Montérichaud qui a reçu la médaille au nom des sœurs de la Providence du Chili. Régulièrement, les Sœurs de la Providence viennent en pèlerinage à Saint-Henri, visitant la Maison Couët, rare résidence déjà construite lorsque Mère Bernard demeurait à Saint-Henri. Des démarches sont présentement en cours pour sa béatification.



RÉFÉRENCES

- www.providenceintl.org/francais/Expansion/Bernard.html
- Revue *L'Action*, 17 novembre 1956.
- La Voix du Sud*, volume 52, numéro 38.
- Au fil des ans*, volume 27, numéro 2.

LES RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE ORIGINAIRES DE BELLECHASSE

PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Arrivées de Lyon, huit religieuses de la Congrégation de Jésus et de Marie étaient accueillies par le curé de Lauzon en décembre 1855.

Le 2 janvier 1856, le pensionnat et l'externat de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy étaient finalement prêts à accueillir ses religieuses et leurs bénéficiaires. Messire Pascal Pouliot (1807-1876), curé de Saint-Gervais, s'est laissé convaincre par son homologue de Saint-Joseph d'introduire des religieuses dans sa paroisse pour enseigner aux jeunes filles. Le 21 novembre 1859, Mère Saint-Rémi et trois autres religieuses faisaient leur entrée triomphale à Saint-Gervais.

Parmi les milliers d'élèves qui ont fréquenté les institutions des Religieuses de Jésus-Marie, 151 jeunes femmes¹ du Bellechasse actuel ont choisi le célibat et prononcé leurs vœux pour être au service de la société. En 1859, Marie Patry, née à Saint-Charles, était la première femme de Bellechasse à faire sa profession au sein de cette communauté. De Lyon, l'œuvre de Claudine Thévenet a traversé les frontières, tant aux États-Unis que dans les pays en développement, si bien que quelques postulantes de Bellechasse ou de Dorchester ont quitté leur paroisse et se sont retrouvées à l'étranger. La frontière canado-américaine était atténuée puisque, jusqu'en août 1947, les maisons des États-Unis étaient comprises dans la « province canadienne » de cette communauté.

¹ La recension exhaustive est complémentaire à l'article et est mise en ligne sur le site internet de la revue : <https://www.sbbellechasse.com/aufildesans.html>

À la lumière des compilations effectuées par feu Léopold Marquis, ces religieuses de Jésus et Marie issues du territoire de la MRC de Bellechasse sont presque toutes décédées au moment d'écrire ces pages. On y trouve certains prénoms peu usuels aujourd'hui, probablement éteints à jamais. La liste exhaustive, qui est publiée sur le site internet de la SHB, n'est toutefois pas à l'écart d'omissions ou d'erreurs de transcription puisque les registres consultés ne présentent pas de données dactylographiées antérieures à 1976. De plus, la recension s'échelonne sur une période qui a vu naître quelques paroisses constituées d'autres plus anciennes : tel est le cas de Saint-Nérée en 1886, de Honfleur en 1905, de La Durantaye en 1910, ce qui interfère sur les lieux de provenance avant ces dates. Il est à noter que la liste n'indique pas de ressortissantes issues de Saint-Malachie, Buckland, Saint-Léon, Saint-Nazaire ou Saint-Philémon, les autres communautés religieuses qui ont investi au sud ont probablement sapé tout effort de recrutement. On peut ainsi déduire que les candidates potentielles de Saint-Damien ont été mobilisées pour l'œuvre de Notre-Dame du Perpétuel Secours, tandis que les Sœurs de la Charité de Québec, qui ont un pied-à-terre dans quelques paroisses, drainent une partie des femmes désireuses d'entrer en religion.

Allons maintenant vers les statistiques. La provenance des novices ne surprend pas, car Saint-Gervais, deuxième foyer des Religieuses de Jésus et Marie dans la province, se démarque nettement des autres paroisses avec 51 religieuses de Jésus-Marie, soit plus du tiers du groupe. Celle de Saint-Michel, qui a aussi son couvent, affiche 26 recrues, suivie de

Saint-Henri avec 21. Les autres paroisses sont loin du peloton de tête : Sainte-Claire (10), Saint-Lazare (9), Saint-Charles (7), Saint-Anselme (7), Saint-Vallier (7), Beaumont (6), Saint-Raphaël (5), Honfleur (5), Armagh (5), Saint-Nérée (1), Saint-Damien (1).

Les patronymes Roy sont nettement représentés avec huit religieuses listées, un résultat qui est plus que doublé si on prend en considération l'apport des huit femmes portant Roy comme nom de fille et dont sont issues une dizaine de religieuses de plus. Le patronyme Bilodeau compte six représentantes. Cependant, les Lamontagne sont trois à porter ce nom, mais une dizaine d'autres religieuses ont une mère qui porte ce nom, incluant les Baquet dont le nom s'est métamorphosé en Lamontagne. Les Couture sont cinq, plus quatre autres professes dont la mère est une Couture. Les Audet sont quatre, cinq en incluant le nom Lapointe qui est un dérivé nombre qui passe à huit en tenant compte des matronymes Audet. Les Dion ne sont que deux, mais sept autres religieuses ont une mère portant le patronyme Dion.

Quelques familles ont fourni plus d'une

religieuse dans la communauté de Jésus et Marie, ce qui n'exclut pas l'entrée en religion parmi d'autres communautés, phénomène assez rare, mais recensé dans les monographies paroissiales. À Saint-Henri, deux familles comptent trois religieuses Jésus-Marie : Marie-Louise, Gratia et Clara Bilodeau; puis Alice, Octavie et Antoinette Fradet. Un autre trio, de Saint-Raphaël, regroupe les sœurs Virginie, Prudentienne et Joséphine Gonthier.

Pour les duos de sœurs, poursuivons pour Saint-Henri avec Rita et Yolande Couture, Anna et Rébecca Drapeau, Annie et Aurore Larose, puis Rose de Lima et Philomène Morin. Saint-Gervais compte dans ses rangs Marie et Eugénie Beaudoin, Ernestine et Alice Bernard, Marie et Léonie Bissonnette, Marie-Alice et Yvonne Lacasse, Sophronie et Amazélie Paré, puis Philomène et Florida Pouliot. Saint-Michel regroupe Cécile et Bernadette Laverdière, puis Alda et Émilie Sylvain. Louise et Odélie Chabot sont de Saint-Lazare; Odéisaka et Aurore Couture sont d'Armagh; Marie-Louise et Thérèse Dumas sont de Honfleur; Philippine et Albertine Gagnon, de Saint-Charles.

- *Photographie d'un groupe de sœurs de Jésus-Marie prise en juillet 1909 lors du jubilé du couvent de Saint-Gervais.*

Une biographie sommaire des sœurs présentes sur la photo est disponible sur le site internet de la revue : <https://www.shbellechasse.com/aufildesans.html>



Le nom religieux adopté est assez évocateur. Quatre novices ont choisi le nom du saint protecteur de leur paroisse d'origine (Cajetan, Gervais, Michel ou Vallier), tandis que d'autres ont opté pour les protecteurs Anselme, Charles Borromée, Étienne, Nérée, Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Philémon, Philippe et Raphaël, donc 8,6 % de tout le groupe a récupéré le nom d'un saint patron de Bellechasse, excluant Magloire et Camille qui ne relèvent pas du territoire ciblé. Autre phénomène, huit religieuses (5,3 %) ont choisi le prénom de leur père en guise de nom religieux, les variantes étant admises, et neuf (6 %) ont choisi le prénom de leur mère.

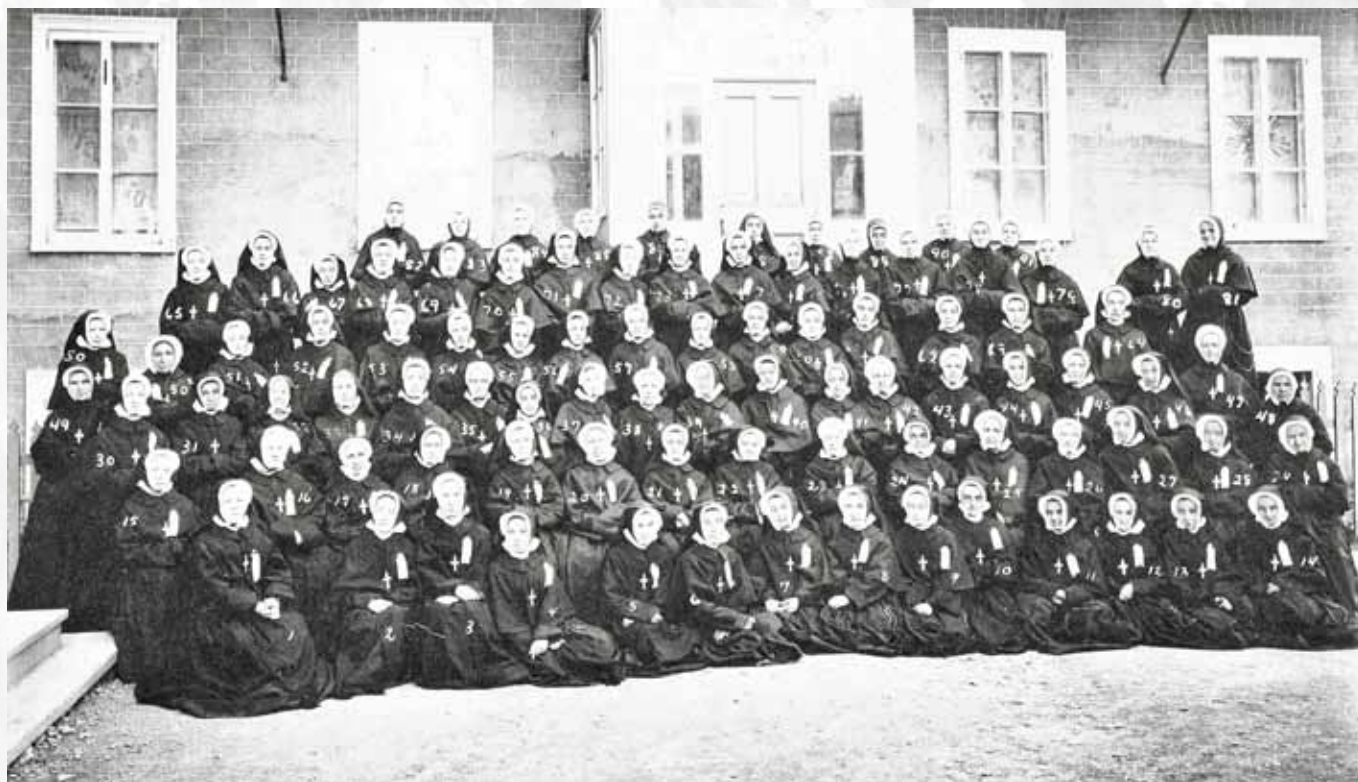
En général, les novices professent leurs vœux vers 22 ans. De rares candidates le font à moins de 20 ans, tandis qu'un petit nombre attend la trentaine, même avancée dans le cas d'Antoinette Fradet qui a rejoint ses deux sœurs à environ 38 ans. Ces religieuses ont probablement une longévité plus élevée que la moyenne, leur occupation présente moins

de risques que leurs contemporains laïcs, les mères de famille subissent les grossesses et les aléas afférents. Nos religieuses de Bellechasse ont une espérance de vie de presque 70 ans, ce qui est enviable considérant que la période étudiée s'échelonne sur une période d'environ 150 ans et comprend une partie du 19^e siècle déjà lointain. La doyenne du groupe, Sœur Marie-Alice Lacasse, de Saint-Gervais, s'est éteinte à l'âge très respectable de 105 ans et 4 mois, tandis qu'une quinzaine d'autres ont été nonagénaires, et presque une trentaine ont atteint les 80 ans.



- *Photographie d'un groupe de soeurs de Jésus-Marie prise en 1905 lors du jubilé du couvent de Saint-Joseph-de-Lauzon*

Une biographie sommaire des soeurs présentes sur la photo est disponible sur le site internet de la revue : <https://www.shbellechasse.com/aufildesans.html>



CÉSARIE AUDET DIT LAPOINTE, ARTISTE

PIERRE PRÉVOST

avec la collaboration de Gaston Cadrin



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Au cours des siècles passés, quelques artistes féminines se sont illustrées dans la production d'art au Québec. Peu nombreuses, elles travaillaient dans l'ombre et souvent signaient du nom de leur mari. C'est le cas de Césarie Audet dit Lapointe ou « Mme O. Bédard ».

Reine Paré et Pierre Audet dit Lapointe, cultivateur, se sont mariés à Saint-Gervais le 9 février 1858. Au moins six individus sont issus de ce mariage: Marie-Reine, née le 7 décembre 1858 ; Césarie, née le 19 décembre 1859 et baptisée le 20 ; Anastasie, baptisée le 22 décembre 1861 ; Hedwidge (décédée le 10 février 1885) ; Pierre-Paul, baptisé le 10 octobre 1865, alias Napoléon; puis Jean-Baptiste. Le recensement de 1871 indique que le chef de famille, cultivateur de métier, a 41 ans, la mère a 46 ans et ne sait pas écrire,

tandis que les enfants, écoliers sauf le dernier, ont respectivement 12 ans, 11 ans, 9 ans, 7 ans, 5 ans et 1 an. Ils sont introuvables dans le recensement de 1881, mais on trouve deux Napoléon Audet de 24 ans dans le recensement de 1891 : l'un est tailleur à Notre-Dame de Jacques-Cartier et l'autre est en institution.

Il semble que la musique fait partie de la vie familiale des Audet, à commencer par le père qui, grâce à ses aptitudes musicales, peut prendre la relève du patriarche Audet à l'orgue paroissial. En effet, Pierre Audet, père de Pierre Audet, était habile menuisier et avait fabriqué un orgue pour l'église de Saint-Gervais. Tout disparaîtra lors de l'incendie du 26 avril 1872, coïncidant avec les funérailles de Jean-Louis Audet, un parent.

Césarie fait ses études au couvent de Saint-Gervais où l'on remarque son talent dans les arts visuels. Il semble qu'elle commence sa vie adulte à Québec. C'est en ville qu'elle reçoit des leçons de dessin et de peinture avec Mère Marie-de-l'Eucharistie, née Marie-Elmina Lefebvre (1872-1946), sœur de la Charité de Québec. Le 27 octobre 1884, elle se marie avec Octave Bédard, un commis du magasin Paquet dont le père, Louis Bédard, est gardien de la barrière de Cap-Rouge. Sur l'acte de mariage figurent les signatures d'Octave Bédard, de Césarie Lapointe et de Pierre Audette [sic]. Le couple élit domicile sur la rue Saint-Joseph, à Saint-Roch de Québec. Madame Octave Bédard, tel est son nom de commerce, tient un magasin où elle vend des ornements d'église, des vêtements liturgiques et des petits Jésus

- *Essai au fusain par Césarie Audet, vers 1880. Archives de la Fabrique de Saint-Gervais.*



en cire d'abeille qu'elle fabrique. Elle peint sur les tissus et les toiles et confectionne aussi des dioramas selon les commandes qu'elle reçoit. Ces activités ne l'empêchent pas de donner naissance à quatre filles : Marie-Anne, Fabiola, Jeanne et Berthe. Les deux premières entrent chez les Clarisses de Valleyfield; tandis que Jeanne et Berthe optent pour les Adoratrices du Précieux-Sang, à Sherbrooke. Toutes les filles de Césarie obtiennent leur diplôme en musique et en arts.

Graduellement, les talents de Madame Octave Bédard sont reconnus. Elle commence sa production de grands tableaux pour les fabriques de Notre-Dame de Jacques-Cartier et Saint-Roch de Québec, et aussi pour certaines communautés telles que les Franciscains de Québec, les Clarisses de Valleyfield et les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil. En 1900, Madame Bédard s'inspire d'un tableau de l'église de Sillery, « La mort de Saint Joseph », et donne la reproduction à la Fabrique de Saint-Gervais. Sa sœur Anastasie, Dame Cyrille Paré, en fait autant en lui commandant la même année une « Immaculée Conception » ou « Vierge Glorieuse » à l'image d'un tableau situé dans l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier.

En 1914, Madame Octave Bédard, devenue veuve, rejoint ses deux filles chez les Clarisses. La famille y est réunie pendant un an puisque Jeanne et Berthe ont quitté le monastère de Sherbrooke en invoquant le manque de santé pour motif. La réclusion monastique ne semble pas plaire à Césarie, Jeanne et Berthe qui décident de retourner à la vie publique. Elles trouvent emploi chez Bertrand, Foucher et Bélanger, une société montréalaise spécialisée dans l'importation, la fabrication et la vente d'objets religieux, et qui est sise sur la rue Notre-Dame Ouest.

En 1921, la veuve Bédard est atteinte d'une tumeur. Elle quitte le Canada pour s'établir temporairement à Paris en vue d'obtenir un traitement. Vaincue, elle meurt le 22 mars 1922 et est enterrée au cimetière de Montrouge.

Les tableaux de Saint-Gervais

L'église de Saint-Gervais compte quatre œuvres picturales majeures. D'abord, de chaque côté du maître-autel, deux toiles marouflées de l'artiste réputé Charles Huot peintes sur les thèmes de l'Ascension du Christ et du Martyre des saints Gervais et Protas. Huot préparait ses toiles dans son atelier de Québec et les collait directement sur la surface intérieure du mur, à l'endroit définitif, puis fixait un faux cadre autour. Cette méthode permettait d'économiser sur les coûts de production et évitait surtout l'affaissement des toiles de grandes dimensions.

Le premier des deux autres tableaux a été exécuté par Césarie Audet en 1900 et installé en 1904 dans l'église. Au transept sud-est, la « Mort de Saint Joseph » est une reproduction d'une œuvre installée dans l'église de Sillery. Comme son frère Pietro, Giovanni Gagliardi a œuvré à Rome, Florence et Pise au cours de la seconde moitié du 19^e siècle et a peint, en 1870, saint Joseph sur son lit de mort, enveloppé par la lumière céleste et qui reçoit



- *Le tableau « Mort de saint Joseph » peint par Césarie Audet pour l'église de Saint-Gervais. Photo de l'auteur, 2008.*

- Césarie Audet aurait produit deux autres tableaux destinés à la Fabrique de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Honfleur qui venait de s'organiser : une « Annonciation » et une « Assomption ». Église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Honfleur, photos de l'auteur, 2014.



la bénédiction de Jésus alors que Marie a les mains jointes en prière. En guise d'attribut, le patron des charpentiers et des menuisiers tient quelques lys dans sa main, signe qu'il a eu une vie exemplaire. L'autre tableau de Césarie Audet, en page couverture de ce numéro, est une « Vierge glorieuse », reproduction d'un tableau peint par Adolphe Rho vers 1890 et situé au-dessus de l'autel de l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, paroisse natale de la bienheureuse Dina Bélanger, religieuse de Jésus-Marie. Ce portrait de l'Immaculée Conception montre la Vierge en extase entourée d'angelots, enveloppée de lumière, vêtue d'une robe blanche et les épaules couvertes d'un manteau d'azur, qui monte vers le ciel où l'attend son trône. Telle que décrite dans l'*Apocalypse* de saint Jean, elle est couronnée de douze étoiles et a la lune sous ses pieds.

Les autres œuvres de Césarie Audet

D'autres tableaux sont disséminés à travers la province. Césarie a peint un « Saint François d'Assise stigmatisé » pour les Franciscains de

Québec, déplacé au couvent des Franciscains de Montréal depuis la conversion du complexe de la rue de l'Alverne, dans le quartier Montcalm. Elle a aussi peint une « Sainte Claire bénissant les pains » œuvre destinée au monastère des Clarisses de Valleyfield. Elle a aussi fait un portrait de sa sœur Marie, Mère Sainte-Hedwidge, œuvre conservée un temps chez une de ses nièces, Valentine Goulet Bergeron, à Montréal-Nord.

Vers 1890, Monseigneur Charles Guay passait une commande à Madame Bédard. Son Excellence tenait à immortaliser ses chers parents défunts sur des toiles de grandes dimensions : Charles Guay, décédé en 1879, et Françoise Michaud, décédée en 1885. Son Excellence ne manquait pas de moyens : il avait à son actif plusieurs terrains et venait d'acheter la villa des Guilmour, une immense maison de brique à deux étages qui est située sur la rue Saint-Joseph, à Lauzon. Monseigneur Guay utilise la disposition des lieux pour commander des tableaux de bonnes dimensions (environ 4 pieds par 3 pieds). Ces tableaux furent probablement réalisés à l'aide de photos, car ses deux parents sont reproduits au moment des dernières années de leur vie.



Monseigneur Guay profita également de l'occasion pour faire réaliser son portrait dans un tableau aux mêmes dimensions. Les trois tableaux portent la signature de *Mme O. Bédard*.

Après que Monseigneur Guay eut cédé tous ses biens, le 21 décembre 1901, par une donation à l'avantage des sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi, celles-ci établissent un contingent de leur communauté dans la maison de briques du 573, rue Saint-Joseph (ancien emplacement du Foyer Bellevue), le temps de construire l'hôpital Guay (inauguré en 1905) pour personnes âgées et infirmes, sur les terrains (2 arpents de front par dix de profondeur) cédés par son père en 1875, à même sa terre de quatre arpents de front de Ville-Guay. Ce premier hôpital a été la proie des flammes, le 27 septembre 1916 à 4 heures du matin. On ne sait si les tableaux de Césarie Audet étaient alors dans la bâtisse et auraient été sortis à temps, mais les tableaux sont présentement dans la salle Mgr-Guay, de l'école Sainte-Famille depuis l'achat, en 1989, de l'Institut Mgr-Guay par la communauté religieuse actuelle.

PS



- Tableaux signés « Mme O. Bédard » situés à l'école Sainte-Famille, à mi-chemin entre Beaumont et le secteur Lauzon de la ville de Lévis: Françoise Michaud (1808-1885) et Charles Guay (1792-1879). Huile sur toiles de 122 cm de haut par 92 cm. Photo de Gaston Cadrin, 2019.

RÉFÉRENCES

Notes manuscrites conservées à la Fabrique de Saint-Gervais.

DROLET, Lise. *L'art au pluriel*, les communautés à l'œuvre, dans Cap-aux-Diamants, numéro 21, printemps 1990.

LABBÉ, Marie. *Généalogie des Audet dit Lapointe*.



- Monseigneur Charles Guay (1845-1922). Huile sur toile de 122 cm de haut par 92 cm. Photo de Gaston Cadrin, 2019.

YVONNE COUËT : UNE PASSION

MICHEL TARDIF



Michel Tardif est président de la Société historique de Bellechasse (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Bellechasse peut s'enorgueillir d'être le berceau de personnalités majeures dans différentes sphères d'activités sociales, économiques et culturelles.

L'une de ces personnalités vécue à Saint-Henri et se nomme, Yvonne Couët. Yvonne naquit le 14 septembre 1893. Elle était la deuxième fille de Philiat Couët et de Marie-Emma Laliberté. Philiat, pour ceux qui ne le connaissent pas, fut un des propriétaires de la Dominion Corset sur la rue Saint-Vallier à Québec et en 1897, il obtint le brevet des agrafes de corsets.

Une passion grandissante : 1908-1924

Déjà en septembre 1908, Yvonne, alors âgée de quinze ans, excellait à l'école et était sélectionnée parmi les élèves du Couvent du Perpétuel-Secours de Saint-Henri afin d'établir « la classe modèle ». Elle y termine ses études en 1910. En 1912, Yvonne alors âgée de dix-huit ans, commence à découper et à conserver les poèmes publiés dans les journaux. Son amour pour l'écriture et la lecture est de plus en plus présent en elle. C'est à l'âge de vingt-quatre ans, que nous retrouvons ses premiers écrits. Le premier texte connu est **Sincérité**, lequel fut publié le 16 mars 1918 dans Le Soleil sous le pseudonyme de Madelon. Elle a commencé à écrire ses réflexions dans les journaux au début de 1919 : le 11 février ; **Pour l'instruction obligatoire**, puis : **Réflexions à Yvette de Lauzon / Lettre du mois / Un travers national: la jalousie / Le courage d'une canadienne / La reffrancisation / Narration : Mes débuts littéraire / Observation : Notre bureau de poste / Imagination : Les automobilistes / Faits connus.**



Elle fut collaboratrice assidue de la « Causerie féminine » du Soleil et à la « Revue Moderne » dès 1920... C'est le 7 février 1920, qu'on y retrouve sa première collaboration avec Madame Yvette De Lauzon aux pages de la « Causerie féminine » dans Le Soleil.

Le 19 février 1920, elle y publie : **Jeanne** (pour la première fois sous son pseudonyme « Arlésienne »), puis : **À la mémoire de Germaine Morin** (Une amie) / **À la douce mémoire de Marie-Hélène-Émilienne Beaudoin** (Une amie) ; le 5 mars, elle publie: **Un événement... la malle** (Arlésienne) ; le 11 avril : **La femme qui chante** (Québécois) ; le 14 juin : **Mon premier cheveu blanc** (Arlésienne) ; le 21 juin: **Si Fragile** (Arlésienne); le 3 juillet : **Et l'amour**

triomphe (Arlésienne) ; le 12 juillet: **À mon cousin** (Bébé moqueur) ; le 23 juillet 1920: **Heure de souvenir** (Arlésienne) ; le 31 juillet: **Regrets** (Arlésienne) ; le 7 août: **Suzette** (Arlésienne) ; le 21 août: **Heure de souvenir** (Arlésienne) ; le 2 septembre : **À mon vieil ami Yvon D'Angus** (Bébé moqueur) ; le 18 septembre: **Près d'un berceau** (Arlésienne) ; le 4 octobre: **Paysage ... Rêverie** (Arlésienne) ; le 9 octobre: **Causerie d'un soir ...** (Arlésienne) ; le 25 octobre : **À Ginevra** (Québécois) ; le 30 octobre: **Quinze ans** (Arlésienne) ; le 27 novembre: **Idylle bretonne** (Arlésienne).

En 1921, elle était membre de la Fraternité de la Page. Et publia : le 26 mars : **Le miracle de Pâques** (Arlésienne) ; le 2 avril : **L'homme** (Arlésienne) ce texte a reçu une mention honorable ; le 2 juillet : **Sourires** (Arlésienne) ; **Une armée de salut** (Arlésienne), et : **Un été joyeux** ; le 26 novembre (republié le 31 décembre 1931) : **Feuille détachée** (Arlésienne).

En 1922, elle publia : le 14 janvier: **À l'amie qui s'en va** (Arlésienne) : **Triste souvenir** (Arlésienne) ; le 10 juin: **Fantaisie : Distraction d'un grippé** (Arlésienne) ; le 1^{er} juillet : **L'aéroplane** (Arlésienne)

C'est le 28 janvier 1923, que le Cercle des Fermières de Saint-Henri obtint ses lettres patentes et que Dame Yvonne Couët devint la première secrétaire, poste qu'elle occupa jusqu'au 3 février 1948, soit vingt-cinq années de service.

En 1923, elle publia, le 27 janvier : **Sur un calendrier** (Arlésienne) ; le 17 mars : **À propos de ...** (Arlésienne) ; le 28 avril : **Si ... un portrait** (Arlésienne) ; en mai : **Et la vie leur sourit** (Arlésienne) ; le 9 juin : **Pourquoi** (Arlésienne) ; le 27 octobre : **Le petit village** (Arlésienne) ; le 17 novembre : **Fantaisie sur l'automne** (Arlésienne).

En 1924, elle poursuivit sa passion d'écrire: le 23 février : **Aime** (Arlésienne) ; le 17 avril : **Vive la bonne tire** (Arlésienne) ; le 7 mai :



• *Volumes De Ci, De Ça ..., 1925. Photo de Michel Tardif.*

Une minute du passé (Arlésienne) ; le 17 mai : **Fin d'après-midi** (Arlésienne), et : Participation au concours littéraire : **L'extase se prolonge ...** (Rando) ; le 22 mai : **La fin du rêve** (Arlésienne) ; en août : **Fantaisie de nuages** (Arlésienne) ; le 11 octobre : **Le Marché Champlain** (Arlésienne), et ; **Pauvre Line - Histoire d'un amour perdu** : le 25 octobre : **Le livre** (Arlésienne) ; le 8 novembre : **À une fiancée** (Arlésienne), et : **Le petit écureuil** (Arlésienne) ; le 15 novembre : **Plaie** (Arlésienne) ; le 22 novembre : **La dernière bénédiction** (Arlésienne).

Le 24 novembre 1924, Yvonne se voyait accorder le premier prix du concours descriptif de travaux domestiques tenu par la section féminine du Bulletin des Agriculteurs. Elle décrivait dans son texte sa passion pour la broderie.

Publication de son premier volume en 1925

L'année 1925 sera une année charnière dans la carrière de l'écrivaine. Afin de se faire connaître à l'extérieur de son cercle d'intimes, Dame Yvonne Couët décida alors, au printemps de 1925, de donner un grand coup de barre dans sa carrière d'écrivain et de publier un recueil de certains de ses écrits, publiés dans plusieurs revues et journaux, sous son véritable nom d'Yvonne Couët. Le volume portera le titre de : *De ci, De ça...* Yvonne, outre son métier d'écrivain, d'assistant Maître de poste, de secrétaire du Cercle des Fermières, a été aussi de nombreuses années Directrice de la section féminine de la revue *La vie rurale*.

Yvonne Couët est membre de la Société des Auteurs Canadiens. Lors du banquet de la Semaine du Livre canadien de 1925 qui se déroulait le lundi 4 mai 1925 au Château Frontenac dans le Salon du Terroir, le dîner était présidé par l'honorable M. Cyrille F. Delâge, qui avait à ses côtés, l'honorable juge Camille Pouliot, de la cour supérieure et son épouse, M. l'abbé Michaud, curé de Val-Brillant, **Mlle Yvonne Couët (Arlésienne)**, Mlle Georgianna Lefavre (Ginevra), M. Pierre

Garneau, libraire, M. Henri Gagnon, directeur du Soleil, ainsi que plusieurs autres convives. Monsieur Damase Potvin, secrétaire de la Société des Auteurs y adressa ses éloges à Mlle Yvonne Couët pour son volume « *De ci, De ça* », en ces mots : « *Voici "De ci, De ça..." , nouvelles, par Yvonne Couët. Jolis tableautins, brossés avec une dextérité toute féminine. De l'observation peut-être plus que chez le commun de nos écrivains.* »¹ L'auteur reçut de très chaleureuses félicitations de tous les membres présents.

Elle publia aussi en 1925 : le 17 janvier : **Une chambre d'étudiant** (Vivette) (1er prix littéraire) ; le 13 juin : **Le printemps** (Arlésienne) ; le 18 juillet : **Mon impression** (Arlésienne).

De ci, De ça ... a permis de regrouper en un petit volume, 32 textes préalablement publiés sous forme de nouvelles. Il en est découlé des dizaines de textes d'hommages dans les différents journaux et revues de l'époque.

Entre autres, le 23 avril 1925, dans le Progrès du Saguenay, on annonçait le nouveau volume de Dame Yvonne Couët « *De ci, De ça* » en ces mots : « *Notre littérature canadienne vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage (De ci, De ça) recueil de nouvelles dues à la plume de Mlle Yvonne Couët, bien connue des lecteurs de la « Causerie féminine » du Soleil sous le pseudonyme « Arlésienne »* ».

Un cercle littéraire : plusieurs prix

Le 15 avril 1926, Dame Yvonne Couët, en compagnie de quatorze (14) écrivains canadiens français, fonde le cercle littéraire L'Âtre. Cercle littéraire au sein duquel elle sera active de nombreuses années. Elle y publiera de nombreux textes sous le pseudonyme « *Arlésienne* ».

En 1926, elle publiera ; le 24 avril : **Louise Prémont** (Deuxième mention honorable lors du concours littéraire de la Société des Arts sous le pseudonyme de Vivette, lettre datée du 26 juillet) ; le 22 décembre : **L'attente**

¹ Texte paru dans *Le Terroir*, vol. IV, no. 1 mai 1925.

récompensée (Arlésienne) 3^e prix au concours de l'Écho du St-Maurice.

Le 26 août, elle recevait le deuxième prix de littérature de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec. Le 26 octobre 1926, elle était conviée au dîner annuel de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens. En 1927, elle était déléguée de la région, à l'occasion de l'assemblée de la Fédération Saint-Jean-Baptiste qui se tenait à Montréal. Une soixantaine de délégués du Québec étaient alors présents. En 1927, Mlle Yvonne assistait au Banquet du Centenaire de Crémazie en présence de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval et de Mlle Alice Bernier (Jovette).

Un deuxième volume : l'Oncle Tom raconte - 1928

Avec la publication de son second volume, intitulé « **L'Oncle Tom raconte** », en 1928, Yvonne Couët devint l'une des premières écrivains et la première femme du Canada français à publier un volume de contes et récits s'adressant aux enfants. **L'Oncle Tom raconte** fut tiré à **1025 exemplaires**. Ce qui encore aujourd'hui est un tirage considéré comme élevé pour un volume en français et pour diffusion sur le territoire du Québec. Il se détaillait en 1928, \$0.55 l'unité, \$1.40 pour 3 volumes, \$5.50 la douzaine et pour les commissions scolaires \$4.25 la douzaine. L'Oncle Tom raconte, sort des ateliers de L'Action Sociale, 105, rue Ste-Anne, Québec.

Les illustrations contenues dans L'Oncle Tom raconte ont été faites par Gérard Morisset au coût de : Tête d'enfant \$1.50 ; Un jeune patriote \$4.00 ; L'oncle Tom raconte \$7.00 ; Au paradis des bêtes \$5.00. Le même Gérard Morisset, qui aura par la suite été Directeur du Musée du Québec de 1953 à 1965. En 1928, Yvonne Couët, lui accorda l'un de ses premiers contrats en tant qu'illustrateur et c'est aussi elle, qui lui montra les œuvres du Fonds Desjardins de l'église de Saint-Henri. Aujourd'hui, Gérard Morisset est connu, un prix du patrimoine



porte son nom et Yvonne Couët, bien qu'elle soit la première auteure canadienne-française à avoir publié des contes pour enfants, demeure toujours une grande méconnue.

Femme érudit, Yvonne s'intéresse à l'histoire, à la littérature et au patrimoine, mais aussi résolument tournée vers l'avenir dans le respect de ses racines. C'est le 24 avril 1928, que nous la retrouvons sur les Plaines d'Abraham, pour immortaliser en photos l'arrivée de l'aéroplane de Charles Lindbergh, venant livrer un sérum spécial pour son ami Floyd Bennett, hospitalisé au Jeffery Hale. Elle nous laissa plusieurs traces de sa passion de la photo, par des photos familiales, de fêtes religieuses et

- *Mosaïque de L'Âtre, Cercle littéraire, 1927. Fonds Yvonne Couët, gracieuseté de Michel Tardif.*

autres à Saint-Henri, ainsi que des photos de son tour de la Gaspésie, de ses randonnées en Beauce ainsi qu'à Thetford-Mines, Québec et Montréal.

Une critique d'Alphonse Desilets parue dans *Le Terroir* des mois de mai-juin 1928 écrivait « *Aujourd'hui, l'auteur écrit pour les petits. En ce faisant, elle répond à un besoin que les écrivains du pays n'ont pas assez envisagé jusqu'à ce jour. Mlle Couët a réussi du coup un essai très nouveau dans le genre, et nous savons nombre de grands enfants dont la joie reconnaissante égalera celle de nos petits.* »

Le 16 juin 1928, Monsieur R. Golbert expédiait une lettre du Caire en Égypte afin d'obtenir le volume *L'Oncle Tom raconte* à l'attention de Dame Yvonne Couët.

Le 18 juillet 1928, Dame Yvonne Couët recevait une lettre de l'éditeur du *Golden Syndicate Publishing Company* lui démontrant son intérêt à joindre sa biographie d'auteur dans le prochain « *Who's Who Among North American Authors* ».

Dame Yvonne Couët était en 1928, secrétaire du Cercle des Fermières de Saint-Henri-de-Lévis et membre de la Société des Auteurs Canadiens (1923-1928 au moins).

- *Volumes de L'Oncle Tom raconte, 1928. Photo de Michel Tardif.*



Le 6 avril 1929, elle était invitée à la séance publique annuelle de la Société des Poètes Canadiens-Français. À partir de juin 1930, Dame Yvonne Couët était supervisée dans ses démarches d'écrivain par Madame M. Démians d'Archimbaud, membre de la Société des gens de lettre de France et Lauréate de l'Académie Française pour deux de ses ouvrages. Mme d'Archimbaud écrivait le 27 octobre 1930: « *Parlons de vos rédactions... Elles dénotent, comme d'habitude, un travail appliqué, consciencieux, et vraiment, elles sont très réussies. Je suis fière de mon élève, persuadée qu'elle ira plus loin encore, et même très loin.* »

En 1930, elle publia quelques essais : 16 juin ; **Santé chancelante de mon père** / le 27 juin ; **Lettre au consul de France au Portugal** / le 10 juillet ; **Lettre à Monsieur Omer Chalifour** / **Notre vie** / **Le métier d'écrivain** / **L'Île déserte** / **Le rêve de Madeleine** / **Événement particulier** / **Une veille de Noël** / **La mort de l'érable** / **La chanson de l'absent** / **Le ruisseau** / **Noyade au Lac Kénogami : Révérend Père Couët** / **Bénédiction de la nouvelle partie du cimetière** / **Échos** / **Noël, Noël** / **La société est-ce que nous la faisons** / **Esclavage** / **En quoi consiste la véritable distraction chez la jeune fille** / et ; **Mon village** ; dont voici un court extrait :

« *Notre village est si joli dans son ensemble et dans une infinité de détails. Je l'aime surtout parce que dans une vieille maison ont vécu mes ancêtres. C'est le vrai « chez-nous » humble et pauvre, mais hospitalier, où je sens revivre l'âme de mes pères, non seulement par les hautes photographies, mais chaque chose me rappelle un souvenir heureux ou triste, chaque chose me rapporte à des années en arrière où près des parents ou grands parents des têtes blondes et brunes grandirent et disparurent. Aujourd'hui, il ne reste plus personne pour continuer cette lignée. Cela rend triste de songer que dans quelques années, une brave famille disparaîtra et les intimes souvenirs seront dispersés, vendus peut-être.* » Aujourd'hui Yvonne serait heureuse de retrouver son « *chez-nous* » toujours bien protégé!

En 1930, Yvonne Couët devenait officiellement assistante Maître de Poste pour Saint-Henri afin d'appuyer son père et sa sœur Marie-Emma. Poste qu'elle occupera jusqu'en 1957.

En 1937, le Ministère de la voirie du Québec, entreprenait des discussions avec les propriétaires de résidences le long de l'Étroit Chemin (aujourd'hui la rue Commerciale, RR2, route du Président Kennedy) qui traverse le cœur de la municipalité de Saint-Henri, pour déplacer ou démolir certaines résidences pour élargir le chemin attendu le nombre et la grosseur des véhicules y circulant. Lorsqu'ils arrivèrent à la Maison Couët, ils discutèrent avec Yvonne, laquelle leur fit comprendre qu'elle accepterait le déplacement de sa maison ancestrale de 16 pieds et 6 pouces vers l'ouest, à une simple condition. C'est-à-dire que la maison soit repositionnée sur une fondation en pierres des champs, comme à l'origine et non pas sur une fondation en béton. Elle a obtenu gain de cause et ainsi la Maison Couët demeura assise sur ses pierres d'origines et encore mieux, lors du démantèlement de la deuxième église de Saint-Henri vers 1880, ses ancêtres avaient conservé une pierre de granite de la façade de l'église et cette pierre fut introduite comme pierre angulaire au coin sud-ouest de la maison. Facilement reconnaissable, seule pierre de granite carrée dans un mur de pierres des champs rondes. Yvonne était, bien avant son temps, une conservatrice de nos racines québécoises.

Le 15 février 1948, le Cercle des Fermières de Saint-Henri a fêté le jubilé d'argent (25 années) de Dame Yvonne Couët au poste de secrétaire (28 janvier 1923 au 3 février 1948).

Le 2 juin 1953, Dame Yvonne Couët recevait la Médaille de Loyaux Services à l'occasion de la commémoration du couronnement de la Reine, pour ses années de services à Poste Canada.

C'est le lundi 25 mai 1992 à 23h15, à l'âge de 98 ans et 8 mois, qu'est décédée

Dame Yvonne Couët. Lors de l'ouverture de son testament, elle léguait au Ministère de la Culture sa maison, biens et dépendances afin d'en faire un musée. Après une année et demi à faire l'inventaire de tout son contenu et l'analyse économique de rentabilité, le Ministère de la Culture refusa le legs, attestant que la Maison Couët ne générerait pas assez de fonds pour être rentable. Il était spécifié que l'afflux touristique à Saint-Henri étant trop inférieur comparativement à celui de l'Île d'Orléans. Par la suite, le testament spécifiait que si le Ministère de la Culture refusait, la Maison Couët serait donnée à la municipalité de Saint-Henri, pour en faire un musée, sans possibilité de se départir de son contenu.

C'est donc le 8 juin 1992, que le Conseil municipal de Saint-Henri adoptait la résolution no 133-92, à l'effet de mandater la Corporation des Conservateurs du Patrimoine afin de réaliser une étude visant la possibilité d'acquisition et de fonctionnement de la Maison Couët par la municipalité. Les résultats ne furent pas longs à arriver et la municipalité refusa aussi le legs, faute de rentabilité.

Par ces dons, Yvonne Couët souhaitait assurer la pérennité de la maison et de l'histoire de ses ancêtres, lesquels sont parti prenantes des racines de Saint-Henri.

Le 7 février 2000, le nom de Bibliothèque Yvonne-Couët a été proposé comme nom de la bibliothèque municipale, mais sous recommandation d'un comité, et malgré sa magnifique carrière d'écrivaine, photographe et historienne et tout l'amour qu'Yvonne Couët a porté à son village, ses habitants, son patrimoine et son histoire, le conseil municipal a alors rejeté la proposition en préférant maintenir le nom de Bibliothèque La Reliure.



FEMMES DE TOUS LES MÉTIERS ET DE TOUS LES TALENTS : LES SŒURS DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS

NATHALIE GOURDE

Ce texte a été rédigé en collaboration avec soeur Gaétane Guillemette



Nathalie Gourde est chargée de projet pour les Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Notre esprit de simplicité et d'humble service contribue à faire de nous des «femmes de toutes les besognes» à la manière de mère Saint-Bernard. (*Constitutions, no 108*).

Une communauté rurale à Saint-Damien

«Faites-vous-en des sœurs !» Cette boutade adressée à l'abbé Joseph-Onésime Brousseau en 1892, lorsqu'il demande des religieuses au Cardinal Taschereau, loin d'arrêter ce curé colonisateur et fondateur de la paroisse de Saint-Damien en 1882, va lui insuffler l'énergie nécessaire pour relever le défi de la fondation d'une communauté au cœur de la région des Appalaches. Il n'a qu'une «piastre» pour

commencer son projet, mais il compte sur la divine Providence. Cette étape de fondation prend corps avec des femmes désireuses de se rassembler, de s'organiser et de se donner un cadre correspondant à l'idéal envisagé. Mère Saint-Bernard (Virginie Fournier) devient l'indispensable élément de stabilité sur lequel repose la fondation de la jeune communauté.

La naissance de la congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours émerge dans le contexte du Québec rural de fin 19^e siècle, dans une paroisse de colonisation, sur un vaste territoire montagneux. Elle s'édifie sous l'initiative du clergé en réponse aux besoins criants d'une population rurale en situation économique précaire, dépourvue de



Soeur Gaétane Guillemette.



• Soeur Marie-Anna Létourneau à l'imprimerie, 1960-1979. Fonds des Soeurs de NDPS.



- *Soeur Ste-Émilienne à l'atelier statuaire. Fonds des Soeurs de NDPS.*

services et sans instruction. Le terroir damien, éloigné des centres et peu favorisé en réseaux routiers, influence profondément la vie et l'agir des sœurs.

Ces femmes, attachées à la terre et habituées à la dureté de la vie de colonisation, assurent leur survie grâce à leurs œuvres ainsi qu'à l'exploitation de la terre et des troupeaux. Elles développent un esprit de famille, une solidarité de même qu'une spiritualité propre aux ruraux, ouverts sur la nature et les grands espaces qui les entourent. D'ailleurs, la population se plaira longtemps à les nommer «les petites sœurs de Saint-Damien».

De toutes les besognes, dès le début de la congrégation

Les religieuses ne tardent pas à s'engager à la mission. Dès le 5 septembre 1892, quelques jours après l'engagement des quatre premières religieuses, mère Saint-Bernard et une consœur s'installent temporairement dans une petite étable délabrée pour faire la classe à 45 enfants.

Le temps béni de la prière permet de puiser des forces pour continuer le rude labeur qui attend les religieuses. En milieu pauvre et démuné, il faut savoir relever ses manches : laver le linge au ruisseau, nettoyer les planchers de bois franc, faire la cuisine « avec rien », s'occuper d'un malade difficile, nettoyer les tuyaux encrassés de suie qui menacent de provoquer un incendie, s'occuper des abeilles, travailler à la grange, ensemercer, récolter le jardinage, fabriquer le savon et les cierges, enseigner, tisser, orner les autels, préparer les bazars et les fêtes. Tout y passe, les sœurs sont de toutes les besognes et la fondatrice, mère Saint-Bernard est la première à donner le ton. Elle sera supérieure générale, maîtresse des novices, économiste, secrétaire, enseignante, infirmière, pharmacienne, phytothérapeute, apicultrice, jardinière, sacristine, quêteuse, cuisinière, buandière. Comme le soulignent les Annales communautaires, elle est la première à s'impliquer dans les corvées ou à répondre aux urgences.



- *L'atelier de reliure. Fonds des Soeurs de NDPS.*

Les sœurs sont toutes au même rang dans la communauté. L'une ou l'autre est malade ou doit répondre à une obédience nouvelle, tout de suite une compagne prend la relève et la remplace dans son emploi. Même pour la tâche la plus crucifiante, celle de quêteuse, les sœurs acceptent de seconder le père Brousseau et de remplir cet office indispensable à la survie de la famille. Malgré la rudesse du travail quotidien, les sœurs savent rire et s'en donner à cœur joie au moment des récréations, à l'occasion des fêtes et des congés qui jalonnent l'année. Orphelines, novices et professes s'ingénient à semer la gaieté et le plaisir dans la maisonnée. C'est là une tradition qui prend racine et qui demeure au long des décennies.

Le savoir-faire des sœurs, au fil du temps

Jusqu'en 1970, l'organisation de la Maison mère comprend les soins de santé incluant l'infirmierie, la pharmacie, l'atelier dentaire, l'oto-rhino-laryngologie, la phytothérapie, etc. On y retrouve divers ateliers : cordonnerie, couture, tissage, fabrication et restauration de statues, imprimerie, reliure, photographie et confection des hosties. Le travail sur la ferme prend une place importante. Une formation en agriculture est donnée aux religieuses. Elles

s'occupent de l'entretien des ruches d'abeilles, des jardins, des poulaillers et autres travaux de ferme. Enfin, tout ce qu'il faut pour assurer la subsistance de la communauté, des enfants et des personnes âgées.

En plus de l'enseignement et du soin des malades, l'éducation agricole prend une grande importance dans ce cadre géographique et environnemental. Que ce soit à l'orphelinat ou dans les maisons d'enseignement ménager, l'éducation des enfants comporte des cours d'agronomie complétés par une application pratique sur les fermes, dans les jardins, la basse-cour et avec les troupeaux en exploitation. De plus, les jeunes filles profitent du savoir-faire des religieuses dans les domaines de l'organisation familiale : tenue de maison, cuisine, couture, tissage, arts ménagers, chapellerie, sans oublier le domaine de la musique qui prend une grande place dans la formation culturelle des jeunes.

Au cours des années et avec les transformations sociales, les exigences de qualification et le vieillissement, plusieurs services et œuvres sont abandonnés. La communauté passe d'une infrastructure communautaire complètement autarcique à un service plus global, moins autonome par rapport à l'extérieur et confié à un nombre grandissant de sœurs âgées, de travailleurs et de travailleuses laïques à l'emploi de la congrégation.

QUELQUES HISTOIRES DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

La phytothérapie

À la fin de ses études chez les religieuses de Jésus-Marie, Virginie Fournier ajoute une année supplémentaire à sa formation pour approfondir sa connaissance sur la propriété curative des plantes. Ces notions acquises en phytothérapie lui seront toujours utiles et particulièrement lorsqu'elle fondera la congrégation. À la pharmacie de la communauté, Virginie (mère Saint-Bernard)

reçoit les gens de la maison pour les soigner. Elle fabrique des remèdes et des onguents à partir des plantes et prépare également les sirops et les tisanes pour les gripes. Dans le cas des maladies graves, un médecin est consulté.

La fondatrice partage ses connaissances sur la propriété des plantes avec madame Édouard Carrier reconnue pour ses compétences en la matière. Cette dernière remet à mère Saint-Bernard le cahier contenant ses « recettes ». Plus tard, Rose-Aimée Carrier, petite fille de madame Carrier, fait son entrée dans la communauté. Encouragée et stimulée par le fait que sa grand-mère et la fondatrice aient soigné de cette manière, la religieuse utilise ses connaissances en phytothérapie.

En 1980, un atelier est aménagé, au premier étage de la Maison mère, avec le mobilier et les étagères nécessaires à la disposition des spécimens de plantes. La dernière religieuse à prodiguer des soins avec les plantes est sœur Jeanne-d'Arc Turmel et à son décès, en 1999, l'atelier de phytothérapie cesse ses activités.

L'apiculture

Comme mère fondatrice a le goût pour les fleurs et les magnifiques parterres, il est permis de présumer qu'elle commence l'apiculture vers 1902. Sœur Saint-Ignace-de-Loyola possède aussi les connaissances et les aptitudes pour s'occuper des abeilles. Pour que ses consœurs puissent se renseigner au sujet de l'apiculture, cette dernière organise une bibliothèque agricole.

En décembre 1902, le ministère de l'Agriculture donne trois ruches et pour assurer le succès de l'élevage, un apiculteur vient conseiller les religieuses responsables du rucher. Au fil des années, le nombre de ruches continue d'augmenter. De fait, en 1930, une note dans le journal de la ferme révèle : « Nos 13 colonies d'abeilles jaune hybride, mis dans la cave du noviciat, se sont maintenues saines et vigoureuses. »

En 1953, le rucher compte environ une



vingtaine de ruches. La récolte donne entre 50 et 100 livres de miel par ruche. Tandis que la cire est l'une des composantes dans la construction des cadres et dans la cire à plancher, le miel sert en pharmacie et en cuisine.

- *L'atelier statuaire. Fonds des Soeurs de NDPS.*

L'atelier dentaire

En l'absence des services d'un médecin-dentiste dans la paroisse de Saint-Damien, le conseil général de la congrégation autorise, en 1926, l'aménagement d'un local à la maison mère dédié aux soins dentaires. Supervisée et encouragée par les dentistes Duquet et Brun, la responsable, sœur Saint-Jean-Chrysostome, s'initie à la dentisterie.

Progressivement, la religieuse, aidée de quelques consœurs, organise l'atelier : « C'était si bien aménagé, dit-on, qu'un dentiste-praticien a pu affirmer qu'il n'y manquait rien ». Grâce à des résultats positifs, sœur Saint-Jean-Chrysostome obtient rapidement la confiance de ses patients. Quelques années plus tard, elle doit se familiariser avec la fabrication des dentiers et les obturations.

En 1963, sœur Saint-Lazare continue avec brio l'œuvre de sa devancière et devient la responsable de l'atelier dentaire, pendant quarante-deux ans. Elle se dévoue sans relâche jusqu'à la fin de sa vie : « On raconte qu'à

- *La radiologie.
Fonds des
Soeurs de
NDPS.*



l'infirmier, lors de sa dernière maladie, elle se souvint qu'il lui restait un dentier à terminer... elle demanda la permission d'aller finir ce qu'elle avait commencé.»

L'atelier Saint-Joseph

À la Maison mère, l'atelier Saint-Joseph est l'endroit où s'effectuent les travaux manuels. En plus de la menuiserie, on retrouve la ferblanterie, la plomberie, la peinture, ainsi que tous les autres travaux de réparation réalisés par les religieuses. Celles qui y travaillent ne craignent pas de manipuler le marteau, la scie et la sableuse. De plus, elles doivent posséder les habiletés nécessaires pour effectuer la grande variété des travaux qui s'imposent et qui doivent être exécutés sans retard. Cet atelier, comme tous les autres, a dû être fermé par manque de personnel. Aujourd'hui, ce sont des employés laïcs qui font l'entretien des bâtiments de l'ensemble conventuel.

La cordonnerie

Les débuts de l'atelier de la cordonnerie, en 1896, sont très modestes. Pour la réparation des chaussures, le matériel se résume à un pied de fer, un marteau, des clous et, pour la confection, ce sont des formes en bois, sans distinction entre le pied gauche et le pied droit. Les souliers sont recouverts du même tissu que les robes des religieuses.

En 1898, Marie Pelletier, une connaissance de sœur Saint-Bernard, devint propriétaire de la cordonnerie de son père défunt. Aspirante à la vie religieuse, elle fait son entrée dans la congrégation, apportant avec elle l'outillage reçu en héritage. Aidée de consœurs, elle a pour tâche de fabriquer et de réparer les chaussures. En 1940, sœur Marie-Ange Goulet prend la relève et devient responsable de la cordonnerie et ce, pendant plus de cinquante ans.

Le cuir utilisé à la cordonnerie provient, en majeure partie, des animaux de la ferme. Le tannage et le corroyage sont confiés à un

tanneur de la région de Portneuf. Les religieuses qui œuvrent à cet atelier ont beaucoup de travail, car elles doivent fabriquer et réparer les chaussures de tout le personnel de l'institution et des orphelins. En plus des chaussures, sœur Marie-Ange fabrique des sacs à main, des housses pour les valises, des étuis à chapelet, des ceintures, en cuir et en d'autres matériaux. Lorsque cette dernière prit sa retraite, le service de cordonnerie cessa ses activités.

Conclusion

Sous l'égide de la fondatrice, mère Saint-Bernard, et à sa suite, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ont développé un savoir-faire qui a contribué à la vie et à la survie de la congrégation. Dans des conditions de grande pauvreté, ces femmes ingénieuses et vaillantes ont permis l'autosuffisance alimentaire,

vestimentaire et autres, aux religieuses ainsi qu'aux personnes âgées, malades et aux enfants sous leur protection.

Leur savoir-faire n'est pas resté à l'intérieur de l'institut. Il s'est transmis à plusieurs générations de jeunes et de femmes, à travers l'enseignement agricole et ménager. Bon nombre de régions du Québec et des pays où elles ont œuvré ont profité de leur expertise. Simplement et discrètement, les religieuses ont participé à l'évolution sociale du milieu et particulièrement de la femme. Parmi les graines semées de débrouillardise, d'ingéniosité et de créativité du peuple québécois, celle des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, n'est pas la moindre.

✂



• *La buanderie. Fonds des Soeurs de NDPS.*

L'INCROYABLE RÉCIT D'UNE FAMILLE DE 25 ENFANTS ISSUE DU TERROIR DE BELLECHASSE

JEAN-GUY RUEL



Jean-Guy Ruel est généalogiste amateur, membre de la Société historique de Bellechasse et membre de la Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est depuis plus de 20 ans. (jean.guy.ruel@gmail.com) (Photographie : Jean-Guy Ruel, 2019)

Voici la petite histoire de la très grande famille de Raymond Ruel, Eugénie Roy et Rose-Anna Labrecque de Sainte-Claire au Québec ¹.

Fils d'Herménégilde Ruel et Emma Côté, Raymond Ruel naît dans le petit rang Saint-Jean Nord ² de la municipalité de Sainte-Claire au Québec le 18 juillet 1878 et est baptisé le même jour sous le prénom de Joseph Raimond. Peu de choses sont connues de l'enfance et de l'adolescence de ce cinquième rejeton d'une famille comptant neuf enfants, sinon qu'il est issu d'une famille de laborieux bûcherons, draveurs et cultivateurs. Du plus vieux au plus jeune, ses frères et sœurs sont : Amanda (1869), Eva (1871), Alfred (1873), Achille (1876), Philippine (1881), Arthur (1884), Adélard (1887) et Octavie (1888).

Un premier mariage pour Raymond Ruel

Le 5 juillet 1898 il prend épouse en la personne d'Eugénie Alice Roy, fille légitime de Georges-Anselme Roy et Rose-de-Lima Gosselin, eux aussi de Sainte-Claire. La dulcinée est âgée de vingt ans et orpheline de père et de mère.

Il n'est pas facile d'être cultivateur sur une petite terre de roches du Chemin de Buckland, mais à cette époque la jeune famille semble filer le parfait bonheur si l'on en juge par une

¹ Au moment où cette histoire prend forme, la municipalité de Sainte-Claire au Québec fait partie du comté de Dorchester maintenant fusionné au comté de Bellechasse.

² À cette époque, l'endroit était identifié comme étant le Chemin de Buckland.



photo de famille prise vers la fin de 1913. À ce moment, Raymond et Eugénie sont déjà les heureux parents de six enfants vivants, les deux premiers enfants du couple étant décédés avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. Sur cette photo, Eugénie attend leur neuvième enfant.

La mort passe chez les Ruel

Le 24 mai suivant, les choses prennent un mauvais tour. L'accouchement d'un neuvième enfant s'avère beaucoup plus pénible que prévu, et le nourrisson, baptisé le 26 mai 1914 sous le vocable de Rosaire, meurt après seulement deux jours de vie sur cette terre ³.

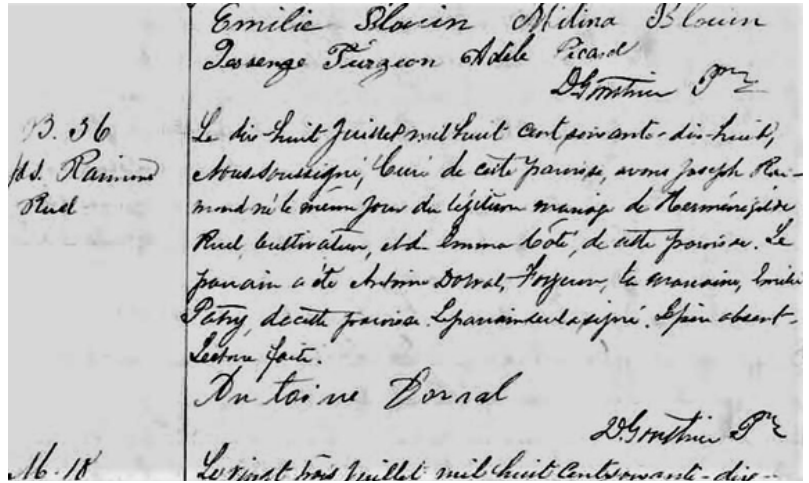
³ Programme de recherche en démographie historique (PRDH).

Quant à la mère, elle survit péniblement à cet événement, mais malgré tous les efforts déployés, elle s'éteint trois jours plus tard, soit le 29 mai. Les funérailles ont lieu le lendemain, le 30 mai 1914 en la paroisse Sainte-Claire ⁴. Selon l'acte de décès et de sépulture de la paroisse, cette dernière aurait été inhumée dans le cimetière paroissial, mais il est aujourd'hui impossible d'y retrouver une pierre tombale ou une quelconque marque pouvant l'identifier.

C'est le désarroi complet dans cette famille jadis sans histoire. Heureusement que l'aïeul Herménégilde, alors veuf depuis le 28 octobre 1913, vient en renfort et décide d'habiter avec eux jusqu'à son décès à Sainte-Claire, le 23 décembre 1932.

Un rayon de soleil arrive chez les Ruel

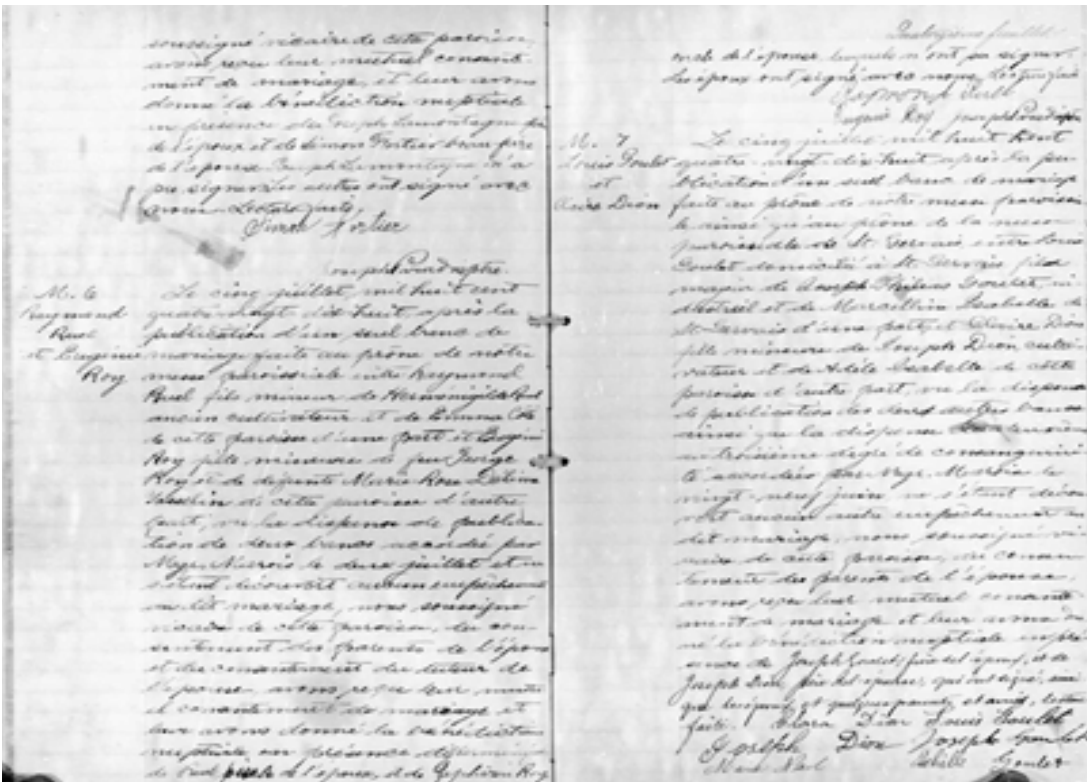
À cette époque, Raymond Ruel est chargé de « chauffer » la petite école de rang située tout près de la maison familiale. C'est là qu'il



fait la rencontre d'une toute jeune maîtresse d'école. Elle se nomme Rose-Anna Labrecque et elle est la fille cadette de Charles Labrecque et Marie-Philomène Côté. Elle est originaire du village voisin de St-Lazare (Bellechasse). C'est le coup de foudre, le grand amour! Rose-Anna est la femme qu'il lui faut. Cependant, les parents Labrecque ne l'entendent pas

- Reproduction de l'acte de naissance et baptême de Raymond Ruel de Sainte-Claire, Programme de recherche en démographie historique (PRDH).

4 Ibid.



- Reproduction de l'acte de mariage entre Raymond Ruel et Eugénie Roy tel qu'inscrit dans le registre des actes religieux et civils de la paroisse Sainte-Claire, Québec, Registre des actes civils et religieux de la paroisse Sainte-Claire.



- *Photographie de la famille Raymond Ruel et Eugénie Roy vers la fin de 1913. De gauche à droite sur la photo : Raymond (1906); Georges (1910); Raymond (père); Allyre (1907), à l'avant plan; Absolon (1903), à l'arrière; Eugénie (mère); Laval (1912) le bébé et Laurenza (1904), seule fille de la famille.*

ainsi et résistent farouchement à ces amours presque rocambolesques. Les Labrecque ont investi temps et argent afin que leur fille ait une éducation. Raymond Ruel est un homme mûr de 36 ans et la jeune Rose-Anna n'a que 17 printemps à son actif : il n'est pas question qu'elle épouse un fermier avec six jeunes enfants à la maison.

On raconte que Raymond Ruel pouvait être très charmeur à ses heures et qu'il faisait tout pour arriver à ses fins. Par un beau dimanche de la fin d'été 1914, moustache taillée, bien propre de sa personne, copieusement parfumé avec de l'eau de Floride et portant ses plus beaux habits, il se dirige résolument vers Saint-Lazare. Équipé de sa plus récente voiture et de son

meilleur cheval, il arrive chez celle qu'il convoite passionnément, mais y trouve la clôture devant la maison des Labrecque bien fermée. C'est l'impasse. N'étant pas dépourvu de ressources, Raymond « ordonne » donc au sieur Labrecque d'ouvrir la clôture immédiatement sans quoi il l'enfoncera sans hésitation avec sa puissante monture... L'histoire ne précise pas la suite de cet intense épisode, mais toujours est-il que le 23 novembre 1914, Raymond Ruel et Rose-Anna Labrecque convolent en justes noces ⁵.

La famille s'agrandit

En plus de prendre la charge des six enfants de la première union de Raymond, le couple ajoute rien de moins que 16 nouveaux descendants à la famille. Heureusement que l'aïeul Herménégilde est toujours présent afin d'aider avec les travaux de la ferme et de veiller au bien-être des rejetons qui ne cessent d'arriver dans un monde où le labeur se conjugue au quotidien. Les voici dans l'ordre : Anonyme (1915) ; Léopold (1916) ; Louis-Philippe (1918) ; Armand (1920); Jeannette (1922) ; Charles-Henri (1924) ; Louis-Philippe (1925) ; Cécile (1927); Thérèse (1928); Gérard-Napoléon (1930) ; Honoré (1932); Marie-Anne (1933) ; Gérard-Raymond (1935) ; Lucille (1936) ; Gilberte (1938) et Marcel (1939). De cette nombreuse progéniture, cinq enfants n'atteignent pas l'âge de trois ans.

Il n'est pas facile de gagner sa vie sur une petite terre aride de Bellechasse pour fournir le gîte, la nourriture, les vêtements et tout le bien-être nécessaire à une famille toujours grandissante. Les temps sont difficiles, et la pauvreté frappe à chaque porte. Les mendiants et les indigents se multiplient. Un grand nombre de familles québécoises s'expatrient aux États-Unis pour enfin manger trois bons repas par jour et d'économiser quelques dollars pour, un jour, pouvoir revenir au Québec et acquérir un petit lopin de terre qui sera le leur.

⁵ *Propos recueillis auprès d'Armand Ruel, fils de Raymond Ruel et Rosa-Anna Labrecque.*



Ce n'est pas le cas de la famille de Raymond Ruel. Elle n'est pas riche, mais elle n'est pas pauvre comparativement à bien d'autres. À la fin de l'hiver, les préparatifs nécessaires à la production du sirop d'érable débutent, puis c'est la drave qui vient mettre du pain sur la table. De plus, il ne faut pas oublier les travaux quotidiens de la ferme qui n'arrêtent jamais. Même les enfants sont invités à y participer. Dans cette famille, on apprend à travailler très jeune, car tout le monde doit contribuer. La petite ferme possède quelques chevaux, vaches, cochons et poules. Le grand-père Herménégilde fabrique lui-même du beurre qu'il va vendre au marché public de Lévis. Se rendre à Lévis avec voiture et cheval dans ces années-là est une véritable expédition pour un vieillard : le périple prend une journée complète.

La fin de l'automne arrivée et une fois le fourrage nécessaire à l'alimentation des animaux complètement engrangé pour l'hiver, les hommes quittent la terre familiale à destination des camps de bûcherons à Clova en Abitibi.

Faire la fête en famille

Peu de choses sont à signaler concernant les trois sœurs vivantes de Raymond, sinon qu'elles prennent époux à Sainte-Claire et mettent au monde de nombreux rejetons. Après avoir eu 13 enfants tous nés à Sainte-Claire, Alfred, le frère de Raymond, vend sa petite ferme et migre vers La Tuque avec sa famille. Dans sa nouvelle ville, il entre au service de la papeterie Brown. Quant à Achille, l'autre frère, l'histoire est tout à fait différente. Achille est un personnage plus grand que nature, fier, talentueux, toujours prêt à relever un défi et qui aime bien faire la fête lorsque l'occasion se présente. Tout jeune homme, il se rend au Klondike et devient prospecteur. De l'or, il en rapporte une quantité importante.

- Photographie d'Herménégilde, père de Raymond Ruel, prise vers 1931.
- Reproduction de l'acte de mariage de Raymond Ruel avec Rose-Anna Labrecque en la paroisse Saint-Lazare (Bellechasse) QC.

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse St-Lazare de Bellechasse.

pour l'année mil neuf cent - quatorze.

Le vingt-trois novembre, mil neuf cent - quatorze, au la dix-huitième de publication de deux bans de mariage, accordés par le curé, et à l'absence, bien entendu, en date au dix-septième - vintième consécutifs, au cours de publication d'un autre ban fait au même de notre même paroisse, entre Raymond Ruel, célibataire, vingt-huit ans, de la paroisse de Saint-Jacques, et Rose-Anna Labrecque, célibataire, fille mineure, de Charles Labrecque, cultivateur et de Marie Bédard, aussi de cette paroisse d'autre fait, en présence de deux témoins au mariage, et sur le consentement des parents de l'époux, nous, curé susnommé, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles Labrecque, père de l'époux et de Alfred Ruel, père de l'épouse, lesquels ainsi que les témoins ont signé avec nous, les susdits.

Charles Labrecque.
Alfred Ruel.
Raymond Ruel.
Rose-Anna Labrecque

J. Vallancourt, curé

Lequel extrait, nous soussigné, curé de cette paroisse, certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

Donné à St-Jacques
le 10 mai 1914

Engeni Beaudette
curé

Funérailles de M. Raymond Ruel

Ste-Claire, Dorchester, (DNC) Un bel hommage d'estime a été rendu récemment en l'église de Ste-Claire, à M. Raymond Ruel, époux de dame Rose-Anna Labrecque, décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois. La cérémonie fut des plus imposantes. M. l'abbé Eugène Morissette, curé de la paroisse a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. l'abbé Alexandre Morissette et de M. l'abbé François Germain, vicaire de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

M. Joseph Béchard, portait la croix Les porteurs du cercueil étaient MM. Georges Marceau, Maurice Aubé, Raymond Labrecque, Joseph Larochelle, Gérard Côté, Alfred Ruel, tous neveux du défunt.

La quête a été faite par MM. Joseph Morin et Philémon Leclerc. Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par M. Honoré Morin, accompagné de MM. Eloi Couture et Clovis Goulet.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : Absolon, Georges, Charles-Henri, Gérard et Marcel de Ste-Claire, Raymond et Léopold, de La Tuque, Laval, de Drummondville. Alyre et Armand, de Granby, Louis-Philippe de Québec; ses filles; Mme Emile Charland, (Lauranza) de La Tuque, Mme Jean-Marie Bouchard, Jeannette, Mme Arthur Plante (Cécile), Mme Léandre Béchard (Thérèse), Mlles Marie-Anne et Gilberte Ruel, toutes de Ste-Claire; ses gendres, M. Emile Charland de La Tuque, MM. Arthur Plante et Léandre Béchard, de Ste-Claire; ses belles-filles : Mmes Raymond Ruel (Gertrude Gagnon), Alyre Ruel (Madeleine Labonté), Georges Ruel (Yvonne Labrecque), Laval Ruel (Rita Laflamme) Léopold Ruel (Juliette Binet), Armand Ruel (Bibiane Choinière), Charles-Henri Ruel, (Aldea Boutin) et Louis-Philippe Ruel (Aline Béchard); ses petits-enfants ; Mme Pierre Guilbault, de La Tuque; Richard, Maria, Céline, Claire, Jeanne, Christine, Gaston, Claude et André Ruel, Lise Bouchard, Diane Plante; un frère: M. Achille Ruel, de Senneterre; ses beaux-frères, M. Zéphirin Roy, de Ste-Claire, MM. Charles Labrecque, Louis Chabot, Napoléon Goupil de St-Lazare une belle-soeur Mme Alfred Ruel, de La Tuque; ses neveux et nièces, MM. et Mmes Albert Pouliot et Maurice Aubé; Mme Ephrem Langevin, de Québec, MM. et Mmes Omer Larochelle, Philippe Gagnon, Julien Labrecque, Joseph Larochelle, Armand Roy, Charles Roy, Joseph Roy et Valère Roy, Mlle Zéphira Roy, Mme Lucien Marceau, Gérard côté, Apollinaire Corriveau, Raymond Pouliot, J.-B. Robitaille, Albert Labonté, Charles Marceau, de Ste-Claire, Georges Lavertu, Omer Labonté, Daris Chabot, Léonard Labrecque, Paul Labrecque, Henri, Marius et Antonin Goupil, P.-Emile Breton, Mme Alphonse Goupil, Marguerite Chabot, de St-Lazare, MM. et Mmes Alexandre Roy, Narcisse Portier et Rosaire Marceau, de Honfleur.

Il était l'oncle du R. P. George Labrecque, a.s.a., de Terrebonne et des RR. FF. Constant et Cyrille, des Frères des Ecoles Chrétiennes et du R. P. Gérard, du Basutoland

- *Avis de décès de Raymond Ruel publié dans le journal Le Soleil de Québec le 24 mars 1954.*

Il se rend même chez un orfèvre et se fait fabriquer une magnifique bague en or surmontée de la lettre « A ». Il la portera toute sa vie. On raconte même que lors de certaines grandes occasions, il fait cadeau de pépites d'or à ses enfants ou aux gens de son entourage ⁶. Vers 1928, Achille obtient une terre de colonisation à Rapide-Danseur en Abitibi et s'y installe avec sa famille de 12 enfants, tous nés à Sainte-Claire. À cette époque, il visite régulièrement son frère Raymond et les retrouvailles se déroulent souvent autour d'un bon baril de bière de fabrication domestique. Lorsque la fête devient un peu trop intense,

⁶ *Propos recueillis auprès d'Yvette Ruel, fille cadette d'Achille Ruel.*

l'aïeul Herménégilde se doit d'intervenir afin de rétablir la situation. Après avoir obtenu une deuxième terre de colonisation, Achille décède à Amos en 1959. L'inhumation prend place dans le minuscule cimetière de Rapide-Danseur.

Raymond Ruel, un homme responsable

Généreux de sa personne et de son temps, on rapporte que ce dernier avait développé une véritable expertise de sauvetage de gens en détresse, plus précisément d'individus qui s'aventuraient par mégarde sur la rivière des Abénakis ou sur la rivière des Etchemins durant l'hiver. C'était un fait connu de tous que, lorsque la précarité de la situation l'exigeait, même en été, on n'hésitait pas à faire appel aux services de Raymond, lui qui gardait toujours à sa disposition plusieurs excellents chevaux afin de pouvoir porter secours aux malheureux ⁷.

Un incendie destructeur

À l'été 1949, le malheur frappe la famille de plein fouet. On vient tout juste de terminer l'électrification de la petite maison. Il semble donc qu'un court-circuit serait à l'origine du spectaculaire incendie qui se déclare et consume l'humble maison de bois en très peu de temps. Impossible de sauver quelque bien que ce soit, à l'exception d'une banale commode et de la magnifique horloge que le couple avait reçue en cadeau de noces. C'est la consternation. La famille éprouvée doit se trouver rapidement un toit. Elle s'installe temporairement chez leur fils Georges, dont la ferme est adjacente à la leur. C'est alors que nous assistons à une remarquable démonstration de solidarité. Tout le monde accourt chez les Ruel afin de leur prodiguer secours et réconfort. On organise immédiatement une grande corvée, et, en quelques jours, la nouvelle maison est déjà en construction. Louis Chabot, charpentier de Saint-Lazare et beau-frère de Raymond,

⁷ *Propos recueillis auprès de Bibiane Choinière, belle-fille de Raymond Ruel.*



• Photo de la famille Raymond Ruel prise à l'été 1955 à Sainte-Claire Québec.

De gauche à droite sur la photo:

Assis à l'avant : Allyre, de Granby ; Jeannette, de Sainte-Claire ; Absolon, de Sainte-Claire; la maman Rose-Anna Labrecque, de Sainte-Claire ; Raymond; et Laurenza, de La Tuque ;

Debout à l'arrière : Armand, de Granby ; Marie-Anne, de Québec ; Thérèse, de Québec ; Laval, de Drummondville ; Gérard, de Sainte-Claire ; Léopold, de La Tuque ; Gilberte, de Sainte-Claire ; Georges, de Sainte-Claire ; Marcel, de Sainte-Claire ; Charles-Henri, de Sainte-Claire ; Cécile, de Sainte-Claire ; et Philippe, de Québec.

prend la direction des travaux. Les plus vieux enfants de la famille ainsi que les voisins et les amis prennent congé de leurs obligations et se précipitent chez les Ruel pour leur porter assistance. Il faut savoir qu'en ces temps-là, le filet social n'est pas particulièrement développé et que les gens éprouvés comptent seulement sur leur propre famille et sur leur entourage immédiat pour assurer leur survie.

La fin d'une époque

Quelques années avant son décès, Raymond décide de vendre sa ferme à son fils Charles-Henri, déjà en charge du lieu depuis un certain temps. Le vieux couple emménage alors dans une coquette maison située sur la petite rue Fréchette au cœur du village de Sainte-Claire. Alors mariées, ses filles Cécile et Thérèse sont déjà installées avec leur époux respectif sur la même petite rue tranquille. Malheureusement, les jours paisibles de Raymond sont de courte durée. Il décède des suites d'un virulent cancer le 27 janvier 1954

à l'âge vénérable de 75 ans ⁸. Les funérailles prennent place le 30 du même mois lors d'une magistrale tempête hivernale. Quant à sa veuve Rose-Anna, elle lui survit jusqu'au 14 février 1988 ⁹, après plus de 40 ans de vie commune et surtout de loyauté indéfectible. Rose-Anna préférerait qu'on l'interpelle en utilisant le nom de son époux, soit « Madame Raymond Ruel ». Raymond et Rose-Anna sont inhumés ensemble dans le cimetière paroissial. Une humble pierre tombale marque l'endroit.

Un jour, l'un des enfants de Rose-Anna lui demande si elle prendrait époux à nouveau si l'occasion se présentait. La réponse est courte et éloquente. Sans hésitation, elle déclare solennellement qu'elle n'a eu qu'un seul et véritable amour dans sa vie : Raymond.



⁸ Registre des actes civils et religieux de la paroisse Sainte-Claire.

⁹ Ibid.

LE PATRIMOINE RELIGIEUX : UN PORTRAIT RÉGIONAL

NICOLAS GODBOUT



Ethnologue de formation, Nicolas Godbout est chargé de projet en patrimoine à la MRC de Bellechasse. Il accompagne onze comités de réflexion pour l'avenir des églises sur le territoire. (Photographie : Nicolas Godbout, 2017)

La vocation culturelle, les activités citoyennes et les fonctions usuelles du bâtiment sont autant de dimensions sur lesquelles il nous faut réfléchir dans un projet de transformation d'une église. Et ne surtout pas négliger les ressources locales et les perspectives d'avenir. Une souplesse d'usages. Une église est une entité chargée d'une histoire sociale, d'une forte valeur symbolique. Il faut voir le projet patrimonial du devenir d'une église comme une opportunité, et non un fardeau. Penser autrement, dans le respect de l'intégrité et du caractère culturel et spirituel des lieux. Une église est avant tout un lieu de rassemblement pour la communauté.

Le questionnement sur la baisse notoire de la fréquentation des églises catholiques romaines, bâtiments patrimoniaux disséminés sur l'ensemble du territoire québécois, témoigne de changements sociétaux importants, des enjeux desquels nous devons nous préoccuper, des réflexions dans lesquelles nous investir activement et collectivement. Comme les cimetières, presbytères, monuments, enclos, calvaires, écuries paroissiales, monastères, archives, œuvres d'art, biens et sites, les églises font partie du patrimoine religieux du Québec. Ce sont des marqueurs importants du paysage identitaire, de notre culture civilisationnelle, au même titre que les patrimoines matériel (mobiliers et immobiliers) ou immatériel — qu'ils soient à caractère historique, archéologique, architectural, ethnologique, scientifique, paysager, emblématique, symbolique ou artistique.

En 2004, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) procédait à un

inventaire exhaustif et complet des lieux de culte au Québec¹. Vingt églises de confession catholique romaine et une église de confession anglicane ont été répertoriées sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Depuis le 19 octobre 2012, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel qui prévoit une mesure de citation conférant un statut légal particulier donné à un bien en vue d'assurer qu'il conserve sa valeur patrimoniale lors de travaux de réparation ou de restauration, 57 % de ces bâtiments ont été cités par les municipalités locales.

¹ Voir *l'Inventaire des lieux de culte du Québec*. URL : <https://www.lieuxdeculte.qc.ca/> (page consultée le 15 octobre 2019).



- *Des églises pour la communauté, Guide d'accompagnement, MRC de Bellechasse.*

Aujourd'hui, une dizaine de comités de réflexion sur l'avenir des églises en Bellechasse se sont formés pour envisager un projet de démolition, de vente ou de transformation. Les enjeux sur le patrimoine religieux se font clairement sentir alors que les communautés sont aux prises avec l'entretien, les réparations et restaurations, la sauvegarde et le devenir de ces constructions monumentales, symboliques et identitaires.

La MRC de Bellechasse s'intéresse à la problématique de l'avenir des églises et du patrimoine religieux en général depuis 2008. Un colloque s'est tenu en avril 2018 sous le thème des stratégies régionales d'intervention sur le patrimoine religieux.

Les objectifs de ce colloque étaient :

- Rappeler aux participants l'importance d'engager les discussions et les réflexions sur l'avenir des églises dans leurs communautés, d'aborder ces bâtiments comme des outils de développement;

- Définir et organiser une démarche d'intervention modèle sur un territoire de MRC, celle de Bellechasse plus particulièrement, en fonction du contexte et des besoins spécifiques à ce territoire rural où plusieurs églises font l'objet de réflexions quant à leur transformation en vue d'autres fonctions.

La MRC de Bellechasse a entrepris une démarche d'intervention régionale par l'embauche d'un chargé de projet, d'abord Marie-Ève Lavoie en 2018-2019, puis Nicolas Godbout depuis l'automne 2019, dont le mandat est de mettre en action une démarche de consolidation, selon cinq objectifs généraux :

- Informer et outiller les communautés sur le thème de la mutation et de l'avenir des églises;

- Produire un outil d'accompagnement à l'attention des communautés de Bellechasse sur l'avenir des églises;

- Offrir un soutien et un accompagnement aux comités de réflexion nouvellement créés;

- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'intervention territoriale;

- Trouver des solutions durables à l'avenir des églises en renforçant les capacités à agir.



La transformation d'une église

Lorsqu'il est question de financer un projet social de cette envergure, il importe d'appréhender la démesure du bâtiment, la force de sa valeur emblématique, et d'évaluer correctement l'entreprise dans son ensemble, c'est-à-dire dans une perspective visant à sauver le patrimoine religieux, tout en assurant la pérennité et la rentabilité des espaces disponibles qu'offre l'édifice patrimonial. Il y a plusieurs aspects à considérer : la charge émotionnelle et le caractère symbolique des lieux, leur historicité qui transpose l'idéal social de nos ancêtres dans la pierre, les vitraux, les ornements et les dorures, mais aussi l'environnement immédiat de cette vaste et imposante structure qui trône au cœur de nos villages, dans le sein de nos communautés. Avant tout, un projet de transformation d'église se doit d'être structurant et porteur d'avenir pour la société.

En dehors des grands centres urbains, il faut compter sur un facteur social prépondérant : les

• Carte du territoire de la MRC de Bellechasse.

CHAMP des POSSIBLES

Assemblée de fabrique paroissiale (AFP)

- * Demeure propriétaire du bâtiment
- * Vente du bâtiment

Demeure propriétaire du bâtiment

- * Gestion des espaces
 - Entretien (CCOL)
 - Désaffectation
 - Location
- * Fermeture du bâtiment
- * Déconstruction

Vente du bâtiment

- * À un promoteur privé
- * À une société
- * À un gouvernement

À un promoteur privé

- * Commercial
- * Industriel
- * Institutionnel (fondation)

À une société

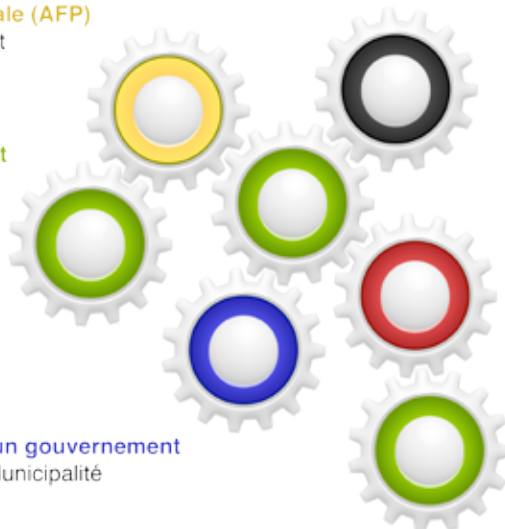
- * Fiducie d'utilité sociale (FUS)
- * Coopérative

À un gouvernement

- * Municipalité

Impartir la gestion des biens

- * À un organisme à but non lucratif (OBNL)
- * À une entreprise de services
- * À une coopérative d'économie sociale



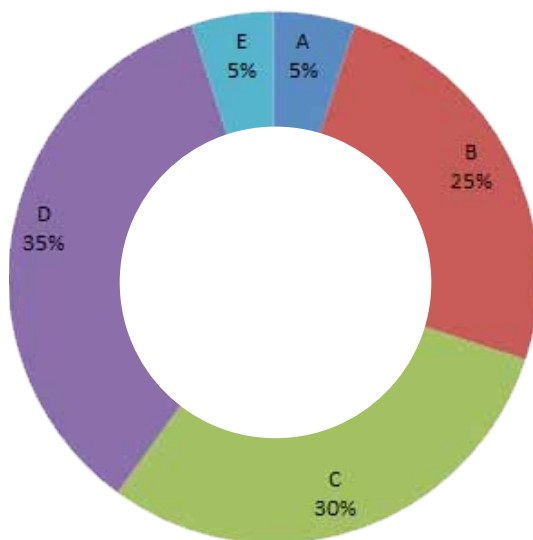
- *Organigramme des différentes possibilités pour assurer la préservation du patrimoine religieux.*

édifices et terrains à transmettre occupent des espaces physiques et émotionnels importants au sein des localités. Il faut accorder une importance capitale aux communications pour comprendre les attentes de la population : des communautés paroissiale et citoyenne, des différents intervenants, qu'ils soient religieux, laïcs, sociaux, municipaux, entrepreneuriaux,

et voir le potentiel utilitaire du bâtiment, ses espaces intérieurs, son parvis, son espace vert et son stationnement — en somme : les besoins culturels, pastoraux, sociaux, culturels et urbanistiques de la collectivité; et être parfaitement conscient que la détermination consensuelle de la prochaine vocation doit accompagner toute réflexion, avant même de penser à établir un nouveau statut juridique sur la propriété ou à effectuer de premières mutations, physiques ou vocationnelles, du bâtiment.

Ainsi, le mandat des comités ad hoc pour la réflexion sur l'avenir de ces bâtiments à caractère religieux que sont nos églises est d'étudier, d'analyser et de chiffrer les différentes solutions envisageables quant au devenir des établissements et de déposer le fruit de son travail à l'assemblée de fabrique paroissiale et ses comités de consultation et d'orientation locale (CCOL), ainsi qu'aux conseils municipaux qui en constituent, dans la plupart des cas, les initiateurs.

PS



- *Classement des églises en Bellechasse selon le Conseil du patrimoine culturel.*

CHRONIQUE

LES PLANS D'URBANISME :

Un outil de planification au service de la connaissance du territoire



Isabelle Laterreur est géographe et urbaniste de formation, chargée de projet à La Boîte d'urbanisme, une firme qu'elle a fondée à Victoriaville et qui œuvre principalement en région. (Photographie : Isabelle Laterreur, 2020)

En 2018, la MRC de Bellechasse mandate La Boîte d'urbanisme pour accompagner son équipe d'aménagement du territoire dans un vaste chantier de révision des plans d'urbanisme et de la réglementation pour 17 municipalités. Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme ? C'est le document municipal à portée légale le plus important en matière de planification du territoire. Mais c'est aussi une démarche s'appuyant sur une connaissance du milieu qui permet de prendre conscience de certains enjeux et de faire des choix au bénéfice de la collectivité.

La première étape de révision d'un plan d'urbanisme est celle de la caractérisation. Comme urbanistes, nous nous intéressons non seulement aux activités urbaines (résidentiel, commercial, etc.), à la population et son évolution, mais aussi aux caractéristiques particulières d'un territoire. Chaque village, ville, région possède une composition spatiale unique amalgamant une géographie, une trame urbaine, une architecture qui forment l'identité locale. Dans notre travail, nous cherchons à connaître cette « identité » et à l'analyser afin d'identifier les enjeux d'aménagement à traiter dans le plan d'urbanisme qui contiendra des orientations, des objectifs et des moyens de mise en œuvre, entre autres sur le patrimoine et tout autre sujet en lien avec le développement et l'aménagement du territoire.

La méthode utilisée consiste d'abord à comprendre les grandes lignes de développement du territoire à partir de cartes anciennes. Ce travail nous permet d'identifier les chemins fondateurs et les premiers noyaux de développement. Nous analysons aussi la documentation pertinente disponible, notamment les inventaires architecturaux et patrimoniaux. Avec cette connaissance en tête, nous allons sur le terrain constater ce qui est encore présent ainsi que l'état des choses. L'étape de caractérisation dans la révision d'un plan d'urbanisme comprend aussi un moment d'échange avec les citoyens nous permettant de connaître les lieux importants pour la population et son regard sur les enjeux, notamment, de préservation du patrimoine et de mise en valeur du territoire.

L'analyse qui s'ensuit permet d'identifier les enjeux d'aménagement préliminaires. Premier constat général que nous faisons bien souvent : le manque de connaissance des caractéristiques d'un territoire. Sur le terrain, nous constatons également comme enjeu la perte des composantes architecturales d'origine des bâtiments anciens contribuant à l'effritement

des paysages ruraux. Il y a aussi la perte d'éléments paysagers, notamment sur les « rues principales » qui sont très souvent sous la juridiction du Ministère des transports du Québec et qui doivent respecter des critères provinciaux de sécurité et de visibilité plus importants que les critères de préservation des paysages et de mise en valeur des noyaux villageois à l'échelle locale.

En tant qu'urbanistes, nous développons une expertise de lecture du territoire et d'identification des enjeux que nous soumettons aux élus comme contenus à traiter dans leur plan d'urbanisme. Cet exercice de planification peut aboutir sur de la transmission de connaissances et une sensibilisation des décideurs aux enjeux. Beaucoup de chemin est à parcourir encore au Québec au sujet du patrimoine bâti et paysager, mais une chose positive que nous observons presque à tout coup : le partage de connaissances sur le territoire suscite un grand intérêt et est générateur de fierté pour les communautés qui peuvent ainsi enrichir leur vision d'aménagement et déployer des moyens de mise en œuvre en conséquence.

- *Le noyau villageois de Saint-Nérée au coeur duquel trône son église (Photo : Isabelle Laterreur, 2019).*

✂



CHRONIQUE

LE GÎTE AU VIEUX PRESBYTÈRE DE SAINT-LÉON-DE-STANDON SE DÉMARQUE



Jacques Gaudreault et Murielle Brochu sont propriétaires du gîte Au Vieux Presbytère de Saint-Léon de Standon. (Photographie : Jacques Gaudreault, 2015)

Le gîte Au Vieux Presbytère de Saint-Léon de Standon vient de recevoir deux reconnaissances importantes pour l'hébergement, soit le « Guest Review Award 2019 » avec un pointage de 9.5 avec Booking.com et un pointage « Exceptionnel » de 10 avec Hotel.com.

C'est le fruit de nombreux commentaires rédigés par des clients ayant particulièrement aimé leur séjour chez nous et qui en ont fait mention. Nous sommes heureux de le communiquer ici afin que vous puissiez le partager. L'expérience vécue au Vieux Presbytère de Standon est très appréciée, notre offre en hébergement touristique à Standon continue d'être exceptionnelle dans la région de Bellechasse, au cœur des activités tout autour en Appalaches et en Beauce, dans nos montagnes.

Notre dévouement à notre clientèle se traduit de façon attentionnée, nous nous organisons pour que chaque séjour dans le gîte soit chaleureux et que nos clients passent de merveilleux moments. Nos chambres sont accueillantes et confortables, chacune est différente et décorée avec goût et simplicité, les déjeuners toujours frais et généreux, le café est excellent au dire de nos clients! Nous offrons aussi l'opportunité aux familles de vivre dans deux logements touristiques tout équipés : les clients viennent s'y installer pour une période souvent plus longue, et nous pouvons y accueillir 3 ou 4 personnes, avec de belles commodités. La région est belle et accueillante, les activités ressourçantes, et les paysages sont inspirants.

Vos hôtes, Murielle Brochu et Jacques Gaudreault
Au Vieux Presbytère de Saint-Léon de Standon s'enc



99, rue Saint-Pierre, Saint-Léon de Standon, Québec G0R4L0
www.auvieuxpresbytere.com
418-642-5733

